

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie

Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg

Band: 10 (2008)

Artikel: Un ensemble aristocratique augustéen dans la Broye fribourgeoise

Autor: Monnier, Jacques / Bugnon, Dominique / Vigneau, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jacques Monnier
Dominique Bugnon
avec la collaboration de Henri Vigneau

La commune de Villeneuve a livré les vestiges exceptionnels d'un dépôt d'offrandes vraisemblablement lié à une tombe à incinération. Le mobilier associé permet de dater cette découverte des premières années de la présence romaine dans notre pays.

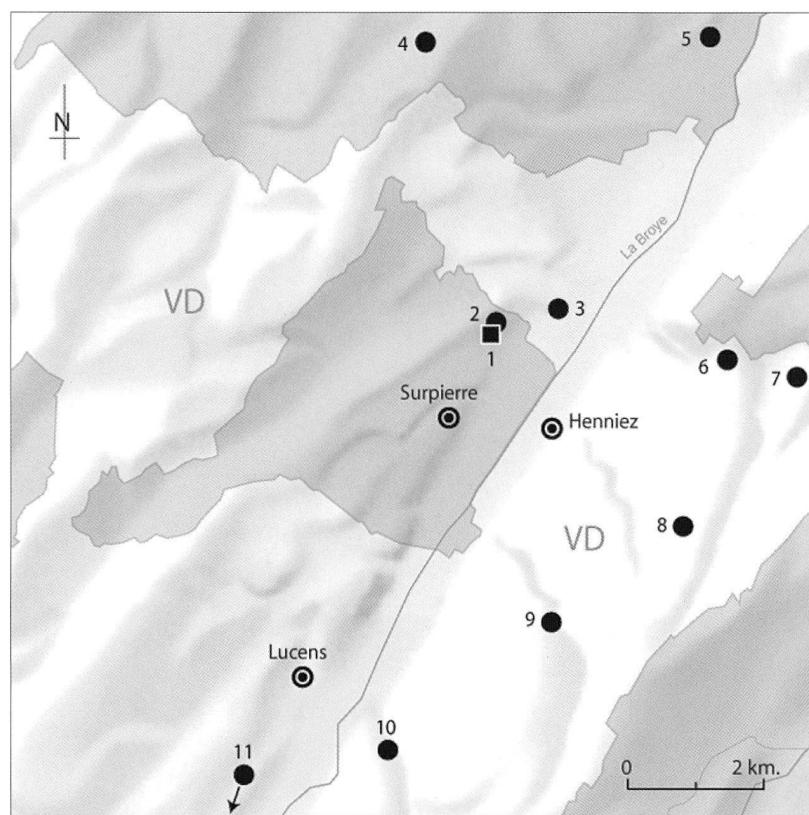
Un ensemble aristocratique augustéen dans la Broye fribourgeoise

Située dans l'enclave broyarde de Surpierre (fig. 1), la localité de Villeneuve n'avait jusqu'ici livré que des témoins isolés d'une présence humaine. A deux découvertes se rattachant au Mésolithique et au Néolithique, effectuées au sud de la localité, s'ajoutait un fragment de céramique de l'âge du Bronze découvert au lieu-dit La Coulanne, sur une petite terrasse naturelle dominant le versant nord-occidental de la vallée de la Broye.

En 1981, au même endroit, une reconnaissance aérienne et des prospections de surface révélaient des substructions appartenant à un établissement romain, peut-être une *villa*.

Enfin, en 1995, lors de l'aménagement d'un chemin de desserte, d'autres murs auraient également été recoupés une centaine de mètres plus au nord, mais ces travaux n'ont pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces vestiges venaient ainsi compléter la carte archéologique dressée en 1941 par Nicolas Peissard qui signalait la découverte, dans la localité, d'une monnaie à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa¹.

En 2005, des travaux de viabilisation de parcelles au lieu-dit Le Pommay, environ deux cents mètres en contrebas de la *villa*, ont fait apparaître un fossé contenant un sédiment charbonneux mêlé à du mobilier brûlé et à des os calcinés. Deux campagnes de fouilles, en 2005 et 2006,



1 Villeneuve/Le Pommay; 2 Villeneuve/La Coulanne; 3 Granges-Marnand VD; 4 Aumont; 5 Fétigny; 6 Villarzel VD; 7 Sédeilles VD; 8 Villars-Bramard VD; 9 Dompierre VD; 10 Curtilles VD; 11 *Vicus de Minnodunum/Moudon VD*

Fig. / Abb. 1

La commune de Villeneuve dans la Broye et les sites romains de la région
Die Gemeinde Villeneuve in der Broye und die römischen Fundstellen der Region

sur une superficie totale de plus de 300 m², ont permis de dégager deux fossés parallèles et une série de fosses assez densément réparties. Une trentaine de sondages réalisés autour de la zone de fouille ont permis de circonscrire l'extension des vestiges².

Le secteur exploré, qui domine de quelques mètres le fond de la vallée de la Broye, présente un pendage d'ouest en est d'environ 5,5% dans la partie amont qui atteint près de 9% en aval. Le substrat, relativement homogène, se compose d'un sédiment sableux brun-gris dans la partie amont, plus argileux dans la partie aval. Aucun niveau de circulation antique n'était préservé dans cette zone où les vestiges étaient scellés par une couche de colluvions limoneuses de bas de pente, d'une épaisseur de 0,40 à 0,50 m.

Une occupation du lieu-dit Le Pommay à l'âge du Bronze est attestée par des fragments de céramique qui s'ajoutent à celui qui avait été découvert à proximité de la *villa* de La Coulanne. Ce mobilier, parfois très roulé, suggère que le site protohistorique, dont la nature reste à préciser, doit se trouver quelques dizaines de mètres en amont.

Les structures archéologiques

Les fosses

Un groupe de sept fosses a été mis en évidence dans le substrat argileux (fig. 2). Certaines d'entre elles présentaient une ouverture circulaire et un profil tronconique, d'autres étaient ovales et de profil dissymétrique; le diamètre des premières était légèrement supérieur à un mètre, alors que les secondes atteignaient des dimensions de 2 à 2,60 x 1 à 1,50 m. La profondeur des fosses oscillait entre 1,20 et 1,40 m. Leur comblement sablo-limoneux, assez homogène, permet de supposer que ces structures sont contemporaines, même si leur datation n'est pas établie avec précision – l'une d'elles renfermait un fragment de *tegula* très roulé, une autre un bord de bol à marli AV 205/2 daté du II^e siècle de notre ère.

La fonction exacte de ces fosses reste indéterminée. Leur forme et leurs dimensions ainsi que l'absence de calage ou de traces ligneuses permettent néanmoins d'exclure l'hypothèse de trous de poteau, qui ne dessineraient d'ailleurs aucun plan cohérent. S'agit-il de fosses d'extraction (argile? autres matériaux?) liées à l'établissement romain tout proche? Faute d'arguments probants, la question reste pour l'instant ouverte.



Fig. / Abb. 2
Coupe de l'une des fosses
Schnitt durch eine Grube

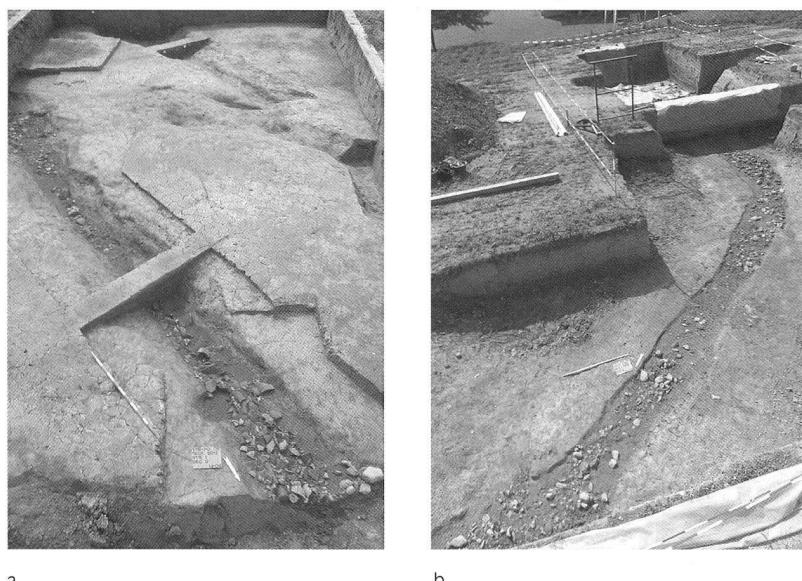
Les fossés

Cinq mètres au nord-est des fosses, deux fossés parallèles (fig. 3) descendaient obliquement dans la pente, en suivant une orientation nord/sud sur une partie de leur tronçon. Ils se signalaient en surface du terrain naturel par des concentrations linéaires de galets, parfois fragmentés au feu, et, localement, de tessons de céramique.

Le fossé amont (fossé 2)

Observé sur une longueur de 8,50 m environ, le fossé amont présentait une largeur à l'ouverture de 0,80 m pour une profondeur de quelque 0,50 m, et un profil en «V» légèrement dissymétrique, avec une rigole de fond large de 0,20 à 0,30 m. Dans sa partie aval, il semblait s'élargir à proximité de la limite de fouille méridionale. Au milieu du tronçon dégagé, son fond remontait assez brusquement et s'évasait pour former une cuvette peu profonde qui s'étendait en contrebas, sur environ 2,50 à 3 m. Plus en aval, le fossé marquait un décrochement très net d'environ 0,60 m vers l'ouest, souligné par une incision perpendiculaire taillée verticalement dans le substrat. Peu profonde (0,15 à 0,20 m), longue de 2 m et large de 0,02 à 0,15 m, cette trace signalait peut-être la présence d'éléments en matériaux périssables non conservés (planches?), qui pourraient avoir fait partie d'un dispositif de retenue ou de dérivation d'eau.

Un écoulement d'eau de longue durée dans le fossé était attesté par un niveau sablo-graveleux tapissant le lit de la structure. Le remplissage du fossé, constitué d'une superposition de sé-



a

b

diments sableux et de dépôts à matrice argileuse, révèle que le comblement s'est réalisé progressivement, l'absence de curage de la structure ayant entraîné une accumulation de limons arrachés par le ruissellement dans la pente. Ce lent processus a dû s'accompagner d'épisodes torrentiels qui ont encore amplifié le phénomène de colluvionnement.

Notons enfin que le fossé amont ne renfermait presque aucun mobilier. Les seuls éléments – quelques tessons d'amphore et des fragments de céramique de l'âge du Bronze – ont été prélevés au sommet de son remplissage.

Le fossé aval (fossé 1)

Le fossé aval longeait le précédent sur près d'une trentaine de mètres, à une distance de quelque trois mètres en contrebas. Sa pente, relativement régulière, atteignait 4% environ. Il présentait le même décrochemet que le fossé 2, dans le prolongement exact de celui-ci. Il était également tapissé d'un sédiment sablageux très compact, épais d'une trentaine de centimètres par endroits et résultant également d'un écoulement d'eau dans la structure.

Dans son tronçon aval, le fossé obliquait vers le sud-est pour disparaître une douzaine de mètres plus bas, interrompu par des constructions modernes³ (fig. 4). Dans cette partie, le lit du fossé marquait une brusque rupture de pente, à la hauteur d'un aménagement constitué de gros galets en position verticale, qui pourraient avoir servi à maintenir un ou plusieurs éléments en bois formant une seconde «*retenue d'eau*». En dessous de ce dispositif, la pente moins marquée

Fig. / Abb. 3

Les fossés dégagés en 2005 et 2006; a) vue vers le sud-ouest du fossé aval/fossé 1 (au premier plan) et du fossé amont/fossé 2 (à l'arrière); b) vue vers le sud du tronçon aval du fossé 1
Die bei den Ausgrabungen 2005 und 2006 dokumentierten Gräben; a) Blick auf den Hang abwärts liegenden Graben 1 (Vordergrund) und Hang aufwärts auf Graben 2 (Hintergrund); b) Blick auf den Hang abwärts liegenden Abschnitt von Graben 1

(env. 2%) avait entraîné une accumulation plus rapide des sédiments dans le fossé.

Le comblement du fossé aval, très proche de celui du fossé amont, s'en distinguait par une importante concentration de mobilier dans sa partie inférieure. L'ensemble, très riche, comprend plusieurs récipients en céramique, des éléments métalliques (fer et bronze) ainsi que des ossements humains et animaux. A ce matériel, fortement altéré par le feu, se trouvaient mêlés de très nombreux charbons de bois et des fragments d'argile rubéfiés qui ont d'emblée permis de lier ce dépôt à un contexte funéraire. Les observations stratigraphiques assurent que ce mobilier brûlé ne provient pas d'une structure antérieure perturbée par le creusement du fossé, mais qu'il a bien été dispersé dans le lit du fossé. L'absence de traces de rubéfaction sur les parois démontre que la combustion ne s'est pas effectuée sur place.

Chronologie relative

En l'absence de recouplement entre les structures, seule la répartition du mobilier est à même de livrer des indices sur la chronologie relative des fossés. Or, les fragments de certains récipients en céramique qui scellent le fossé amont (amphores en particulier) recollent avec des tessons issus du remplissage supérieur du fossé aval. Ces remontages font ainsi apparaître l'antériorité du fossé amont par rapport au fossé aval et indiquent que le premier était déjà totalement comblé au moment où le second était encore partiellement ouvert.

Le mobilier: un riche dépôt du début de la période augustéenne

On peut rassembler les unités stratigraphiques des fossés en deux séquences. La première, le «niveau inférieur», correspond à la partie du remplissage du fossé aval contenant le mobilier calciné (fig. 5) et quelques tessons de céramique non brûlés. La seconde, le «niveau supérieur», regroupe les dernières phases de comblement du fossé aval, qui renfermaient quelques éléments à rattacher au «niveau inférieur» mais aussi des tessons que l'on a pu recoller avec des fragments scellant le fossé amont.



Le niveau inférieur compte au total 712 tessons de céramique⁴ qui, après regroupements et/ou remontages, peuvent être estimés à un nombre minimum de 42 individus se répartissant dans neuf catégories de céramique. Le niveau supérieur ne rassemble que 190 fragments pour un minimum de treize récipients différents et seulement cinq catégories (fig. 6). La terre si-gillée, la céramique à parois fines, la céramique

Fig. / Abb. 4
Plan général des structures
Gesamtplan der Befunde

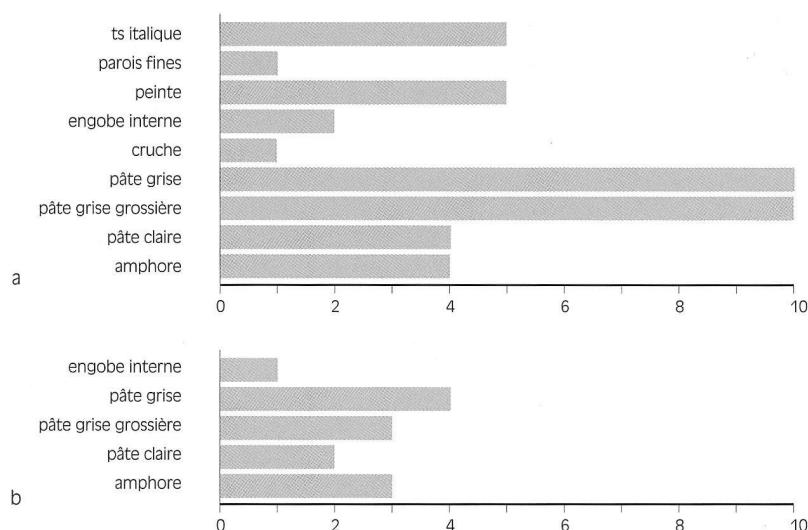
Fig. / Abb. 5
Détail de la concentration de mobilier dans le fossé aval
Befundfoto mit Darstellung der Funddichte im Hang abwärts liegenden Graben



peinte et les cruches ne sont attestées que dans la séquence inférieure, tandis que l'engobe interne, la céramique à pâte grise (fine et grossière) et à pâte claire ainsi que les amphores apparaissent dans les deux niveaux. On notera toutefois que l'engobe interne n'est représenté dans le niveau supérieur que par un seul tesson. Enfin, si la céramique de cette séquence porte également des traces de feu, elle ne semble toutefois pas être autant brûlée que celle du niveau inférieur.

Pour ce qui concerne le rapport entre matériel d'importation et matériel d'origine locale ou régionale, on relèvera une certaine parité entre les deux unités qui renferment chacune, *grossost modo*, un tiers de céramique importée pour deux tiers de céramique indigène.

Tout comme la céramique, les 145 objets métalliques exhumés⁵ – 97 en bronze pour 48 en fer – présentent d'importantes traces d'altération par le feu, à tel point que certains sont trop déformés pour être identifiables. Ainsi, la présentation du mobilier métallique se fondera



uniquement sur une sélection des pièces les mieux conservées, par ailleurs souvent très fragmentaires⁶.

Enfin, les 2500 restes osseux calcinés mis au jour à Villeneuve⁷ affichent un poids total de 3,50 kg; ils sont dans un état de conservation tel que seul un quart d'entre eux a pu être identifié. Ils appartiennent, dans leur écrasante majorité, à des animaux domestiques, mais aussi à quelques espèces sauvages; les ossements humains se montent à moins du quart du nombre total de restes déterminés.

La céramique du niveau inférieur

Si le nombre d'individus recensés dans ce niveau est somme toute assez faible, on soulignera toutefois qu'il ne manque de diversité ni dans les formes ni dans les catégories de céramique. S'y côtoient en effet plats, assiettes, coupe, bols, gobelet, bouteille et cruche, ou encore terrines, pots et pots à cuire, marmite, couvercles et amphores, en quelques mots tout le nécessaire pour cuisiner, servir, manger et boire. Cet ensemble au sein duquel vaisselle de table et batterie de cuisine font bon ménage regroupe de la luxueuse sigillée italique à côté de céramique grossière indigène, en passant par la céramique à parois fines, peinte et à engobe interne, ainsi que par la pâte grise et claire. A cet inventaire s'ajoutent les amphores, qui ne font à proprement parler partie ni de la vaisselle de table ni de la céramique culinaire puisqu'elles ne sont, finalement, que des contenants destinés à l'importation de denrées étrangères.

Fig. / Abb. 6

Répartition du nombre minimum d'individus par groupes de céramique; a) niveau inférieur; b) niveau supérieur
Verteilung der Individuenzahl der einzelnen Keramikgattungen; a) unteres Niveau; b) oberes Niveau

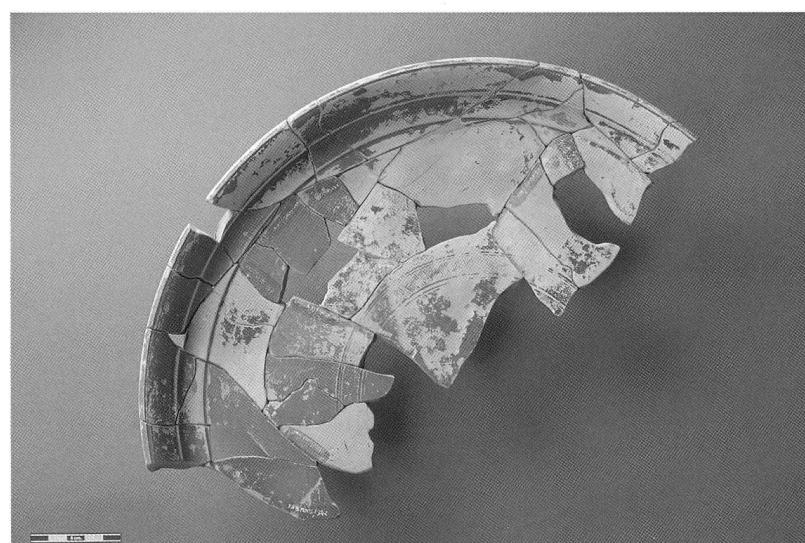
Le mobilier importé

Cinq récipients en sigillée sont présents dans le niveau inférieur: deux plats, deux assiettes et une coupe. Trois d'entre eux, aux bords très comparables, forment un ensemble se rattachant au service Ib de Haltern (cat. 2, 3 et 5; fig. 7), tandis que les deux autres sortent quelque peu de ce lot. Le premier plat (cat. 1) se rapproche en effet plutôt du service Ia, dont il pourrait constituer une variante tardive, voire un hybride avec le service Ib. Quant à l'assiette la plus simple (cat. 4), elle n'entre dans aucun service de Haltern; parmi la sigillée de Villeneuve, elle est la seule à tirer son origine d'un prototype en campanienne.

Un plat (cat. 1), une assiette (cat. 3) et la coupe (cat. 5) sont frappés d'une estampille, chacune différente. Les marques qui figurent sur l'assiette et la coupe, plus ou moins centrées sur le fond, comportent deux lignes s'inscrivant dans un cartouche rectangulaire, mais elles sont trop mal conservées pour que nous puissions les déchiffrer. L'impossibilité de proposer une restitution même hypothétique du nom des potiers empêche *a fortiori* de déterminer la provenance de ces récipients qui ont pu être fabriqués tant en Italie que dans une succursale gauloise comme Lyon (F). En revanche, l'origine italique du plat Haltern 1a est confirmée par la signature radiale de *Samia*, esclave de *L. Tettius*, qui passe pour avoir travaillé dans l'une des officines étrusques d'Arezzo (I) entre 20 avant J.-C. et 5 de notre ère⁸. En Suisse, l'estampille de *L. Tettius Samia* était jusqu'ici attestée, à notre connaissance, par neuf occurrences, soit deux

Fig. / Abb. 7

Plat Haltern 1b en sigillée italique (cat. 2)
Platte Haltern 1b, italische Sigillata (Kat. 2)



à Genève GE, cinq à Lausanne VD, une à Nyon VD et une à Windisch AG⁹. Celle de Villeneuve se distingue des neuf autres par l'absence de «» à la fin de la première ligne, et surtout par le décor de «petites échelles» qui l'encadre. Parmi tous les timbres publiés de ce potier, nous n'en avons rencontré que trois sans le «» final, et aucun accompagné de ce décor géométrique¹⁰. Pour en terminer avec les estampilles, on relèvera encore que les radiales sont généralement datées antérieurement à 10 avant J.-C. et que celles sur deux lignes semblent plutôt caractéristiques de l'époque augustéenne¹¹, même s'il arrive qu'on les rencontre jusqu'au milieu du 1^{er} siècle après J.-C.¹².

Les services la et surtout lb de Haltern sont bien attestés en Suisse dans les horizons augustéens de Genève, Nyon, Lausanne, Yverdon VD, Avenches VD, Massongex VS, Bâle BS, Zurich ZH ou encore, dans notre canton, Morat/Combette, soit à quelque 30 kilomètres de Villeneuve¹³. Ils sont également présents, pour ne citer que quelques exemples, dans le camp de Neuss (D), sur l'*oppidum* du Titelberg (L) ou encore dans la structure vraisemblablement à vocation cultuelle ou funéraire de Fléré-la-Rivière (F) – la nature funéraire *stricto sensu* de cet ensemble, d'abord interprété comme sépulture aristocratique quand bien même aucun ossement n'y a été retrouvé, est aujourd'hui largement discutée¹⁴. Dans la plupart des cas, le contexte de découverte des services la et lb est daté de la deuxième décennie avant J.-C. Quant à l'assiette Consp. 4 (cat. 4), à en juger par le faible nombre de parallèles publiés, elle ne semble pas particulièrement courante. Les trois exemplaires les plus comparables au nôtre proviennent de Neuss, Lausanne et Lyon. Si le premier est contemporain de l'horizon de Haltern d'après Elisabeth Ettlinger¹⁵, le deuxième est issu d'une couche datée entre 20 et 10 avant J.-C., tandis que le dernier a été mis au jour dans un contexte encore plus ancien, à savoir antérieur ou contemporain de la fondation de la ville de *Lugdunum* en 43 avant J.-C.¹⁶; avec sa paroi légèrement épaisse, cette pièce lyonnaise est presque identique à celle de Villeneuve.

Au registre des parois fines ne figure qu'un seul récipient, un gobelet d'*Aco* (cat. 6) ne portant ni revêtement ni signature. La panse, ornée de

Détail du mobilier du niveau inférieur

Groupe	Forme	Type	Frgts	Nl	cat.
TS italique	plat	Haltern 1a	43	1	1
	plat	Haltern 1b	46	1	2
	assiette	Haltern 1b	14	1	3
	assiette	cf. Consp. 4.1	3	1	4
	coupe	Haltern 7b	12	1	5
			118	5	
Parois fines	gobelet	Grataloup III (Aco)	12	1	6
			12	1	
Peinte	bol	cf. AV 165	33	1	7
	bol	Paunier 9	58	2	8-9
	bouteille?		1	1	10
	terrine	Paunier 6	2	1	11
			94	5	
Engobe interne	plat	cf. AV 273	38	2	12-13
			38	2	
Cruche		anse profilée	37	1	14
			37	1	
Pâte grise	pot	bord affiné déversé	1	1	15
	pot	cf. AV 35-36	19	1	16
	pot	cf. AV 34/1	1	1	17
	tonneau/pot	base surélevée	1	1	18
	pot	cordon	1	1	19
	pot		6	1	
	terrine	AV 137/1	26	1	20
	couvercle (de pyxide?)		1	1	21
	fusaiole/jeton		1	1	22
	indéterminé		4	1	
			61	10	
Pâte grise grossière	pot à cuire	bord en amande	1	1	23
	pot à cuire	décor peigné	1	1	24
	pot à cuire		8	3	
	marmite tripode		15	1	25
	terrine	bord non individualisé	19	1	26
	terrine	bord redressé	1	1	27
	terrine	bord rentrant	1	1	28
	couvercle	cf. AV 388	12	1	29
			58	10	
Pâte claire	pot à cuire		38	1	
	écuelle?		3	1	
	indéterminé		4	2	
			45	4	
Amphore		Dressel 1B	68	1	30
		Dressel 1 var.	76	1	31
		Pascual I	105	2	32-33
			249	4	
			712	42	

picots, est délimitée en haut par une frise simple continue, en bas par une série de motifs mal conservés, cordiformes ou représentant des abeilles¹⁷. De nombreux parallèles sont attestés en Suisse (Genève, Lausanne, Massongex, Avenches, Morat, etc.), dans les ateliers lyonnais de Loyasse et la Muette, ou encore dans les tombes A et B de Goeblingen/Nospelt (L), à Neuss et au Titelberg¹⁸; c'est sur ce dernier site qu'a été découvert l'exemplaire le plus proche de celui de Villeneuve. Or, ce gobelet du Titelberg porte la signature d'*Hilarus*, à qui nous tendions justement à attribuer, sur la base de la frise supérieure, le gobelet de Villeneuve. Bien qu'*Hilarus*, dont le nom est souvent associé à *Aco*, soit l'un des décorateurs les mieux attestés à la



Fig. / Abb. 8
 Dressel 1B italique timbrée
 d'une ancre (cat. 30)
Italische Dressel 1B mit ankerförmigem Stempel (Kat. 30)

Muette, il a également exercé à Loyasse et Saint-Romain-en-Gal (F). La frise supérieure du gobelet de Villeneuve se rencontre sur des gobelets de *Chrysippus* (avec des nervures sur les feuilles) ainsi que sur des gobelets d'*Hilarus* fabriqués à la Muette, mais l'absence de mouluration sur le fond nous rapproche plutôt des productions de Saint-Romain-en-Gal que de celles de la Muette. Toutes ces considérations suggèrent que ce gobelet a été décoré par *Hilarus*, à Saint-Romain-en-Gal probablement; sachant que les gobelets de cet atelier apparaissent dès 20 avant J.-C. sur les sites voisins, cette officine pourrait avoir débuté son activité peu avant la Muette, soit vers 30/25 avant notre ère¹⁹. En Suisse, le gobelet d'*Aco* sans engobe et orné de picots est attesté dès le début de la période augustéenne. S'il a généralement été découvert dans des couches remontant aux deux dernières décennies de notre ère, il peut également provenir de contextes plus anciens, comme à Lausanne où il était associé à du matériel daté entre 40 et 20 avant J.-C.

Au vu de leur pâte et quand bien même la fabrication de cette catégorie de céramique est formellement attestée sur le Plateau suisse occidental à la période augustéenne²⁰, les deux plats à engobe interne de Villeneuve (cat. 12 et 13) ne semblent pas pouvoir être assi-

milés à des productions locales. Aussi ont-ils été classés avec les importations, même si leur provenance exacte reste indéterminée. Signalons que quatre des cinq exemplaires mis au jour sur le site de Morat/Combette ont été produits dans une argile sableuse de couleur orange se rapprochant de celle utilisée pour les plats de Villeneuve et qu'ils pourraient, à titre d'hypothèse et sur la base de la ressemblance entre leur pâte et celle de certaines amphores, avoir été importés d'un atelier italien de la côte tyrrhénienne²¹.

Avec leur bord horizontal épais et profilé de cannelures sommitales, nos deux plats renvoient à un type qui apparaît dès le milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. à Yverdon ou à Avenches – l'exemplaire de Cuarny VD ne se trouve malheureusement pas dans un contexte bien daté –, puis dans des horizons légèrement plus tardifs le long de l'arc lémanique, en particulier à Lausanne et Nyon²². L'exemplaire muni d'un bord nettement détaché de la paroi (cat. 13), plus rare²³, est attesté à Avenches par une pièce de production locale mise au jour dans une fosse de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère. Les plats à engobe interne les plus anciens, à bord épais en gros bourrelet, apparaissent à Yverdon et à Morat dans des contextes respectivement datés aux environs de 80 avant J.-C. et entre 60/50-20/15 avant notre ère²⁴.

Dernières pièces importées de notre ensemble: les amphores. Au nombre de quatre, toutes des vinaires, elles se répartissent en deux types différents: les Dressel 1B (cat. 30 et 31) et les Pascual 1 (cat. 32 et 33).

La première (cat. 30) est timbrée d'une ancre juste en dessus du pied (fig. 8), ce qui permet d'en préciser la provenance exacte, soit l'officine étrusque de l'un des membres de la famille des *Sestii* à Cosa (I). En Suisse, on retrouve cette estampille symbolique à Yverdon, dans le remplissage supérieur d'un fossé daté entre 80/75 et 50 avant J.-C. Dans les pays voisins, elle est attestée notamment au Mont-Beuvray (F) et dans la Saône (F), à Neuss, au Titelberg et bien sûr à Cosa même²⁵. Hormis la forme de l'ancre, qui n'est jamais exactement identique à celle de Villeneuve, l'amphore fribourgeoise se démarque des autres par le fait qu'elle correspond à une Dressel 1B et qu'elle a été estampillée au-

dessus du pied. Or, d'une part toutes les autres amphores à l'ancre sont censées appartenir au type 1A – d'après Caroline Brunetti, ce timbre est à lui seul révélateur de la forme²⁶ –, d'autre part l'ancre est toujours estampillée sur la lèvre. Nous ne sommes évidemment pas en mesure de fournir une quelconque explication concernant ces particularités, mais toujours est-il que le timbre se situe au-dessus du pied et que d'après les dimensions publiées par Brunetti pour différencier les Dressel 1A des 1B²⁷, nous avons bien affaire à une Dressel 1B. A Yverdon, exception faite de celle à l'ancre, toutes les Dressel sont de la variante B et la majorité d'entre elles proviennent du même contexte que la Dressel 1A à l'ancre (deuxième quart du 1^{er} s. av. J.-C.). L'apparition de la Dressel 1B se place généralement vers le début du 1^{er} siècle avant notre ère et il semble que son importation cesse progressivement aux environs de 40/30 avant J.-C.²⁸, ce qui n'exclut toutefois pas de la retrouver dans des contextes légèrement plus tardifs. A Bâle/Münsterhügel par exemple, c'est dans les couches *grosso modo* datées entre 50 et 20 avant J.-C. par Andres Furger-Gunti qu'elle est la mieux représentée²⁹. Quant au symbole de l'ancre utilisé seul, il semble caractéristique de la dernière phase de production des ateliers des *Sestii* et remonte à une période comprise entre 50 et 25/20 avant J.-C.³⁰; c'est donc très vraisemblablement dans cette fourchette chronologique qu'il faut placer la fabrication de la Dressel 1B à l'ancre arrivée jusqu'à Villeneuve/Le Pommay.

Au vu de sa pâte, la seconde Dressel 1B de notre inventaire (cat. 31) n'a pas été produite en Italie. La forme de son bord et l'étroitesse de son col rappellent les Dressel 1B hispaniques³¹, mais eu égard à la qualité de l'argile utilisée, son origine est plutôt à rechercher dans la moyenne vallée du Rhône, d'où sa dénomination de Dressel 1B var. Dans la région lyonnaise, la fabrication d'amphores vinaires semble avoir débuté aux environs de l'an 20 avant J.-C. et perduré jusque durant la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C.³². Sur territoire suisse, on en signalera un exemplaire à Augst BL, un deuxième à Massongex dans un horizon daté des deux dernières décennies avant notre ère et un troisième à Messen SO dans un contexte du dernier tiers du 1^{er} siècle avant notre ère³³.

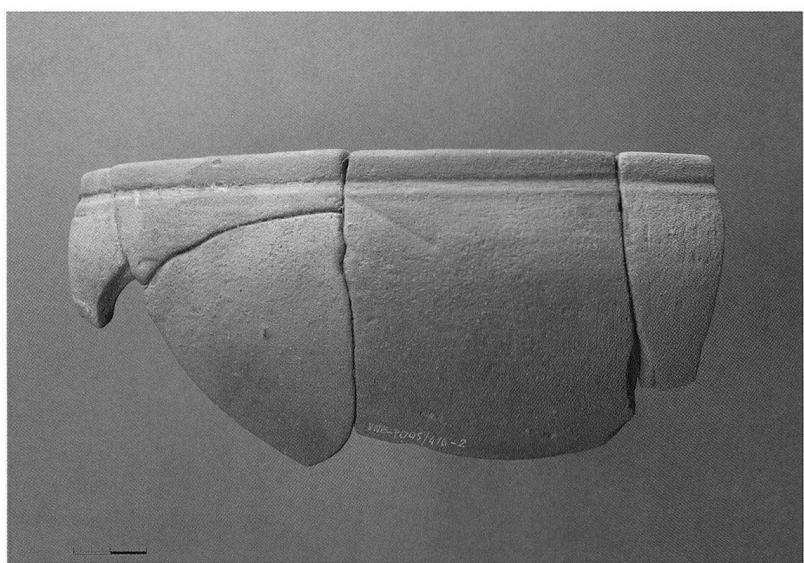


Fig. / Abb. 9

Grand bol en céramique peinte (cat. 7)

Grosse Schale; bemalte Keramik (Kat. 7)

Les deux autres amphores de notre ensemble (cat. 32 et 33) sont des Pascual 1 en provenance de Tarragonaise. D'après leur pâte – l'une est plutôt beige, l'autre plutôt rouge –, elles n'ont pas été fabriquées dans le même atelier. Ce type d'amphores dont la production passe pour avoir débuté durant les dernières décennies avant notre ère est toutefois déjà présent au Mont-Beuvray à partir de 50, voire 60 avant J.-C.³⁴. Il n'est pas attesté à Yverdon, mais on le retrouve dans l'horizon daté entre 40 et 20 de Lausanne/Vidy, dans la sépulture remontant à 15/10 avant J.-C. d'Avenches/En Chaplix, ou encore dans un contexte un peu plus tardif (10 av. à 10 apr. J.-C.) à Massongex. Il figure également à l'inventaire de certains ensembles aristocratiques, par exemple la tombe B de Goeblingen/Nospelt et Antran (F), respectivement en deux et sept exemplaires. A Fléré-la-Rivière enfin, ce ne sont pas moins de treize Pascual 1 au minimum, debout et côte à côte, qui ont été mises au jour³⁵. Exportée en direction du *limes* rhénan à l'époque augustéenne surtout, la Pascual 1 se verra totalement supplantée par la Dressel 2-4 vers 20/30 de notre ère³⁶.

Le mobilier de production locale ou régionale
La céramique peinte du niveau inférieur s'illustre par cinq formes différentes, à savoir trois bols, une probable bouteille et une terrine. Nous avons adopté la terminologie usuelle pour notre premier récipient (cat. 7; fig. 9), même s'il semble, par son important diamètre, plus proche de la terrine que du bol. Avec son bord épaisse en gros bourrelet triangulaire, il

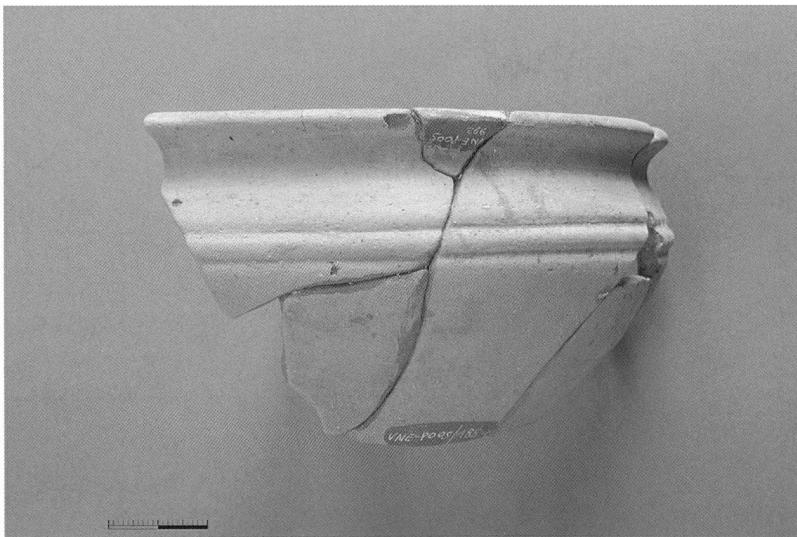
est plutôt rare en Suisse et nous n'avons trouvé aucun parallèle qui lui corresponde véritablement. Tout au plus les exemplaires que nous avons signalés dans notre catalogue s'en rapprochent-ils par leur grand diamètre et/ou le fait que leur bord est fortement épaissi; à ce titre, on pourrait également mentionner, à côté du type AV 165, la forme Paunier 10, au bourrelet interne tout aussi exagérément marqué³⁷. Le grand bol de Villeneuve pourrait d'ailleurs constituer une sorte d'hybride entre les types Paunier 10 et Paunier 9 (type Roanne) auquel nous avons attribué les deux autres bols de notre ensemble (cat. 8 et 9). Contrairement au premier, ce deuxième type fait partie des formes en céramique peinte que l'on rencontre le plus fréquemment. Particulièrement en vogue en Suisse occidentale à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., il est en effet attesté dans tous les inventaires, de Bâle à Massongex et de Genève à Berne; il a fait l'objet d'une production régionale, notamment sur le site de l'Engehalbinsel à Berne – le bord n'y est toutefois pas délimité à l'extérieur par une cannelure³⁸. Les bols de type Roanne apparaissent entre 40 et 20 avant notre ère dans le *vicus* de *Lousonna*, tandis qu'ils ne sont pas antérieurs au début de l'époque augustéenne à Massongex et Yverdon³⁹.

Tout comme le grand bol AV 165/Paunier 10, les deux derniers récipients peints de Villeneuve renvoient eux aussi à des types peu courants. La forme évasée du premier (cat. 10) suggère que ce bord provient d'une bouteille proche de celles, peintes ou en pâte grise, qui sont présentes à Bâle/Münsterhügel dans des couches datées entre 50 et 20 avant notre ère. Le second (cat. 11) ne pose aucun problème d'identification – une terrine –, mais les comparaisons sont rares et l'absence d'une typologie de référence synthétique pour l'ensemble de la céramique peinte du Plateau suisse ne facilite guère la datation de ce genre de pièces. Jusqu'ici en effet, cette catégorie de céramique n'a fait l'objet que de rares typologies, qui plus est élaborées à partir de mobilier très local⁴⁰, et il est donc difficile de suivre l'évolution de certaines formes relevant peut-être de particularismes régionaux, voire locaux. Dans ce cadre, notre fragment de bouteille pourrait se situer dans la mouvance de la forme Paunier 4, un pot à embouchure évasée avec lèvre en bourrelet;

quant à notre terrine, elle correspondrait au type Paunier 6. Ces deux formes proviennent de l'horizon ancien de Genève que Daniel Paunier qualifie de «proprement gaulois» et qui couvre l'ensemble de la période laténienne finale⁴¹. Notons qu'en dehors de la ville allobroge, nous n'avons trouvé qu'un seul parallèle satisfaisant en céramique peinte pour notre terrine, à Yverdon, où il a été découvert dans un remblai destiné à la construction du rempart et remontant au tout début du I^{er} siècle avant J.-C. Enfin, à Morat/Combette, une pièce quasiment identique à la nôtre a été classée parmi les pâtes claires engobées⁴².

Si l'on tient compte des propositions de datation de Paunier, les trois bols constituent, au sein de la céramique peinte de Villeneuve, les éléments les plus tardifs de cette catégorie puisque les types Paunier 9 et 10 appartiennent à l'horizon récent de Genève, daté entre le règne d'Auguste et le milieu du I^{er} siècle de notre ère – le bord fortement épaissi en gros bourrelet tel qu'il apparaît sur le grand bol AV 165/Paunier 10, même s'il est particulièrement en vogue pour les terrines ou marmites en pâte grise du Haut-Empire, est clairement de tradition indigène⁴³. On notera enfin que la céramique peinte d'époque augustéenne est beaucoup plus fréquente en contexte d'habitat qu'en milieu funéraire. Dans les tombes ou les ensembles aristocratiques par exemple, elle n'est attestée ni à Goeblingen/Nospelt, Fléré-la-Rivière ou Antran, ni même à Avenches.

Forme méditerranéenne par excellence, la cruche fait son apparition au nord des Alpes vers la fin du II^e siècle avant J.-C. déjà, par le biais de pièces importées d'Italie ou de la zone rhodanienne, mais sa production, dans la région de Massongex notamment, n'y semble pas antérieure à la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère⁴⁴. A Villeneuve, la cruche n'est attestée que par un seul exemplaire, en pâte claire (cat. 14), qui ne paraît pas pouvoir être assimilé à une importation. Si l'absence de bord empêche bien évidemment d'en préciser le type, la mouluration de l'anse ainsi que la forme de la base suggèrent toutefois de la classer parmi les exemplaires précoce. La cruche la plus répandue à l'époque augustéenne comporte un bord pendant profilé de plusieurs

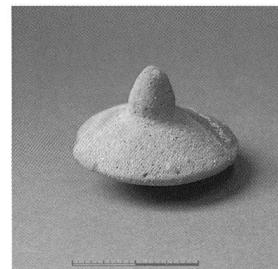


cannelures externes. Elle est présente dès le dernier tiers du 1^{er} siècle avant J.-C., notamment à Bâle et Lausanne. On la trouve également dans les riches sépultures de Goeblingen/Nospelt (tombes A et B), mais pas à Fléré-la-Rivière. Ce type de cruche se maintient en tout cas durant toute la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

La céramique grise de Villeneuve regroupe autant de formes en pâte fine (cat. 15 à 22) qu'en pâte grossière (cat. 23 à 29), soit dix individus pour chacune des deux catégories – tous ne figurent pas dans notre catalogue. Pots, pots à cuire et terrines y occupent une place prépondérante. Certains de ces récipients trouvent leurs meilleurs parallèles dans des horizons de La Tène finale, à Berne, Yverdon, Morat et Bâle pour ne citer que quelques sites. Tel est le cas, par exemple, des deux fragments à décor peigné, l'un orné de registres de triples lignes placés sous un cordon (cat. 19), l'autre de lignes multiples obliques (cat. 24), du pot à cuire à bord redressé en amande (cat. 23), ou encore des terrines à bord rentrant non épaisse (cat. 27 et 28)⁴⁵ ainsi que du pot/tonnelet (cat. 18) et de la terrine carénée à profil en «S» (cat. 20; fig. 10), tous deux à fond convexe et base étroite typiquement laténiens, mais à petit pied annulaire annonçant déjà les influences romaines sur la céramique indigène⁴⁶. Le pot à épaule marquée (cat. 16) constitue une forme caractéristique de l'époque augustéenne – il est bien représenté à Neuss par exemple⁴⁷ –, qui tire elle aussi ses origines du répertoire peint de l'époque laténienne; c'est d'ailleurs au sein de

Fig. / Abb. 10
Terrine carénée en pâte grise (cat. 20)
Schale mit geknickter Wand; grautonige Ware (Kat. 20)

Fig. / Abb. 11
Couvercle (de pyxide?) en pâte grise (cat. 21)
Deckel (einer Pyxis?); grautonige Ware (Kat. 21)



cette catégorie de céramique qu'on la rencontre le plus souvent en Suisse occidentale, et notamment à Morat/Combette⁴⁸.

Quoique sporadiquement attestée à la fin du Second âge du Fer, entre autres à Cuarny ou à Bâle/Gasfabrik où elle est généralement ornée de lignes au peigne, la terrine à bord non détaché de la paroi (cat. 26) est plus fréquente à l'époque romaine. Quant à la marmite tripode (cat. 25), qui n'est présente à Yverdon que par deux pièces datées vers 100/80 pour l'une (peut-être importée), entre 75 et 50 avant notre ère pour l'autre, elle pourrait trouver son origine tant dans l'espace méditerranéen que dans le monde gaulois⁴⁹; un exemplaire identique au nôtre a été mis au jour à Genève, dans une fosse remontant aux deux dernières décennies avant J.-C.

A cet ensemble en pâte grise s'ajoutent un couvercle et un petit objet à première vue muni d'un assez long bouton. Le premier, en pâte grossière (cat. 29), appartenait à un récipient à vocation culinaire, tandis que le second, en pâte fine (cat. 21; fig. 11), constituait probablement, à l'origine, un fond de balsamaire se terminant par une pointe rappelant celles de certaines amphores; les traces de découpe visibles tout autour de l'objet indiquent qu'il a été réutilisé, peut-être comme couvercle (de pyxide?). Enfin, si le demi-cercle en céramique avec perforation centrale (cat. 22) n'est pas rare dans les ensembles laténiens, sa fonction exacte – selon les auteurs il est dénommé «demi-fusaïole» ou «jeton percé» – n'est en revanche pas précisée.

Dernière catégorie de l'ensemble de Villeneuve, la céramique à pâte claire ne s'illustre que par quelques fragments de panse et par un fond, que nous avons respectivement attribués à un pot à cuire et une écuelle. Aucun d'entre eux n'est figuré dans cet article.

La céramique du niveau supérieur

Comme nous l'avons signalé au début de cette étude sur la céramique de Villeneuve, le niveau supérieur n'a livré que treize individus, qui plus est pour la plupart non identifiables. En effet, hormis trois amphores, toutes les autres pièces, conservées le plus souvent sous forme de fragments de panse ou, au mieux, de fonds,

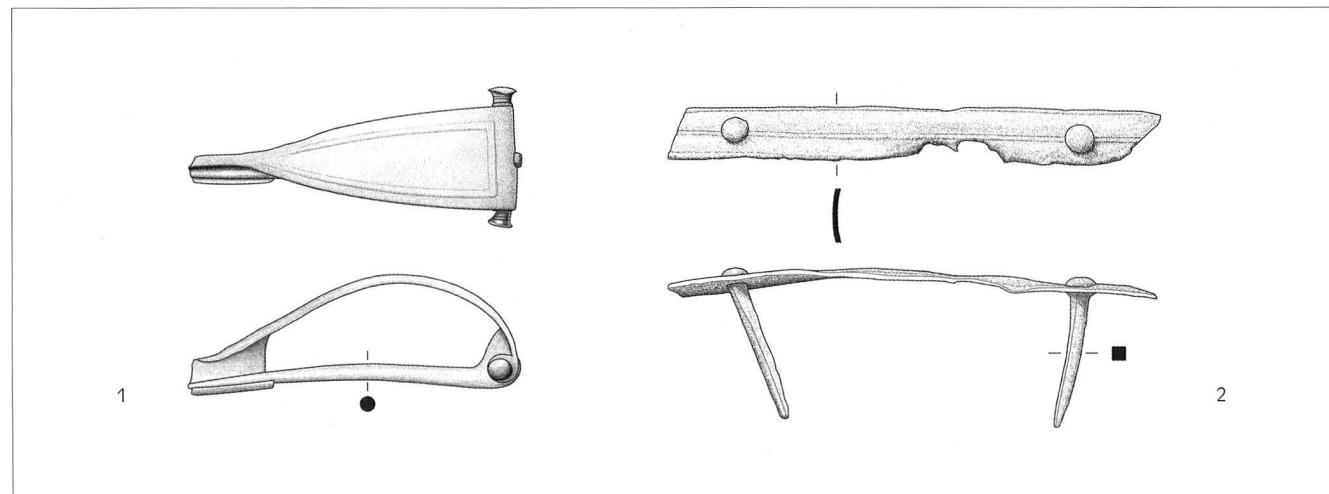
Détail du mobilier du niveau supérieur

Groupe	Forme	Type	Frgts	NI	cat.
Engobe interne	plat		1	1	
Pâte grise	pot à cuire	décor peigné	8	2	
	pot		1	1	
	indéterminé		1	1	
			10	4	
Pâte grise grossière	pot à cuire pot/tonneau	fond décor en damiers	18 1	2 1	
			19	3	
Pâte claire	pot/gobelet		14	2	
			14	2	
Amphore		Dressel 1B Dressel 1	114 32	2 1	34-35 36
			146	3	
			190	13	

ne peuvent être attribuées à un type précis. Tout au plus avons-nous pu y reconnaître un plat à engobe interne apparemment de même provenance que ceux du niveau inférieur – un atelier italien –, trois pots à cuire et un pot en pâte grise ou grossière, dont deux rehaussés d'un décor au peigne pour l'un, de damiers pour l'autre, ainsi qu'un pot ou un gobelet en pâte claire. Hormis le plat à engobe interne, catégorie attestée vers 80 avant J.-C. à Yverdon⁵⁰, ces éléments ne nous fournissent aucun indice de datation particulier, mais ils ne se départissent nullement du mobilier mis au jour dans le niveau inférieur du site.

Les trois amphores que compte le niveau supérieur (cat. 34 à 36) sont des vinaires vraisemblablement originaires d'Italie, peut-être de

Fig. / Abb. 12
Mobilier en bronze; 1 fibule de type Alésia; 2 applique de coffret (?) (1:1)
Fundmaterial aus Bronze;
1 Fibel vom Typ Alesia; 2 Kästchenbeschlag (?) (1:1)



Cosa pour l'une d'entre elles (cat. 35). Toutes se rattachent au type Dressel 1, plus précisément au sous-type Dressel 1B pour celles dont le bord est conservé. Le fait que toutes trois proviennent certainement d'Italie suggère une datation globale vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

Le mobilier métallique

Le bronze

De tous les objets en bronze (fig. 12-15), le mieux conservé se rattache à la catégorie de la parure. Il s'agit d'une fibule de type Alésia (type Feugère 21a; voir fig. 12.1), dont il ne manque que l'extrémité du pied, traditionnellement orné d'un double bouton. L'arc triangulaire, rehaussé d'une fine mouluration parallèle aux bords rectilignes, est trop mal conservé en surface pour que nous puissions y déceler un éventuel décor. La fibule de Villeneuve s'ajoute aux 35 occurrences de ce type recensées jusqu'ici sur territoire suisse. Parmi les lieux de trouvailles les plus proches, on peut mentionner le site de hauteur de Sermuz VD, ainsi que celui de Fétigny/La Rapettaz FR, dont l'exemplaire en fer pourrait provenir de l'établissement romain qui a été perturbé par l'implantation d'une nécropole au Haut Moyen Age. Ce type de fibule, dont l'origine est discutée (Italie ou Gaule), apparaît en contexte tant militaire que civil⁵¹. Sa fabrication remonte à la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Un groupe d'objets est formé d'appliques décoratives (voir fig. 13), souvent presque informes. Les tôles assez fines, d'une épaisseur généralement inférieure à 1 mm, présentent parfois un décor ajouré (*opus interrasile*) à motifs géométriques. Certaines sont ornées

d'éléments losangiques bordés d'une zone pleine, rehaussée de quatre cannelures (voir fig. 13.1). Sur d'autres, les losanges sont terminés, à une extrémité, par des carrés sur la pointe (voir fig. 13.5). On compte également des motifs très fins en rectangles et éléments cruciformes (?) ou en «L» (voir fig. 13.4), ou encore un décor à base de petites arcatures (voir fig. 13.2). L'un des fragments, encore traversé par un tenon métallique, porte une petite marque circulaire, peut-être un poinçon, malheureusement illisible (voir fig. 13.3).

Ces différents fragments, auxquels s'ajoutent deux éléments échancrés (voir fig. 13.6), ne semblent pas tous appartenir à la même pièce et restent difficiles à identifier.

Les appliques à décor ajouré (voir fig. 14) sont utilisées sur différents types de mobilier. À La Tène finale, elles apparaissent par exemple sur certains fourreaux d'épée ou garnissent la bordure de seaux, comme c'est le cas dans la nécropole de Goeblingen/Nospelt. Les motifs diffèrent cependant assez largement de ceux de notre dépôt.

Les motifs en «L» de Villeneuve rappellent, par exemple, ceux que l'on rencontre sur certaines appliques de fourreau, en particulier sur un *gladius* retrouvé à Tell Schech Hamad (Syrie) et daté de l'époque augustéenne (voir fig. 14a)⁵². Par leur aspect, les éléments en losanges et carrés sur la pointe évoquent aussi le décor de certaines appliques de selles découvertes à *Vindonissa* ou *Augusta Raurica*, mais celles-ci sont trop tardives (époque tibéro-claudienne) pour fournir un parallèle convaincant⁵³. Le dépôt de Villeneuve ne renferme cependant pas d'autre élément clairement attribuable à la catégorie des *militaria*, ce qui nous incite à considérer cette hypothèse avec la plus grande prudence.

Parmi les éléments de parure, les motifs rectangulaires et éléments en «L» renvoient à des boucles de ceinture norico-pannoniennes, dont certains exemplaires proviennent de tombes féminines du Magdalensberg (A). Là aussi, ces sépultures sont plus récentes que le dépôt de Villeneuve, puisqu'elles remontent aux I^{er} et II^e siècles après J.-C.⁵⁴ (voir fig. 14b).

La variété d'utilisation de tôles ajourées à décor géométrique s'illustre jusque sur le site de Boé (F), qui a livré un ensemble de prestige de La

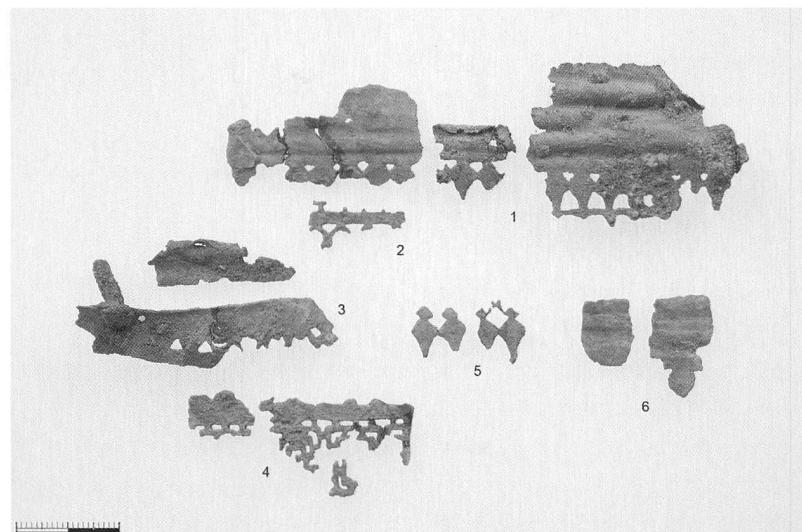


Fig. / Abb. 13

Tôles ajourées en bronze (*opus intarsiale*)

Bronzeblechfragmente mit Durchbruchverzierung (*opus intarsiale*)

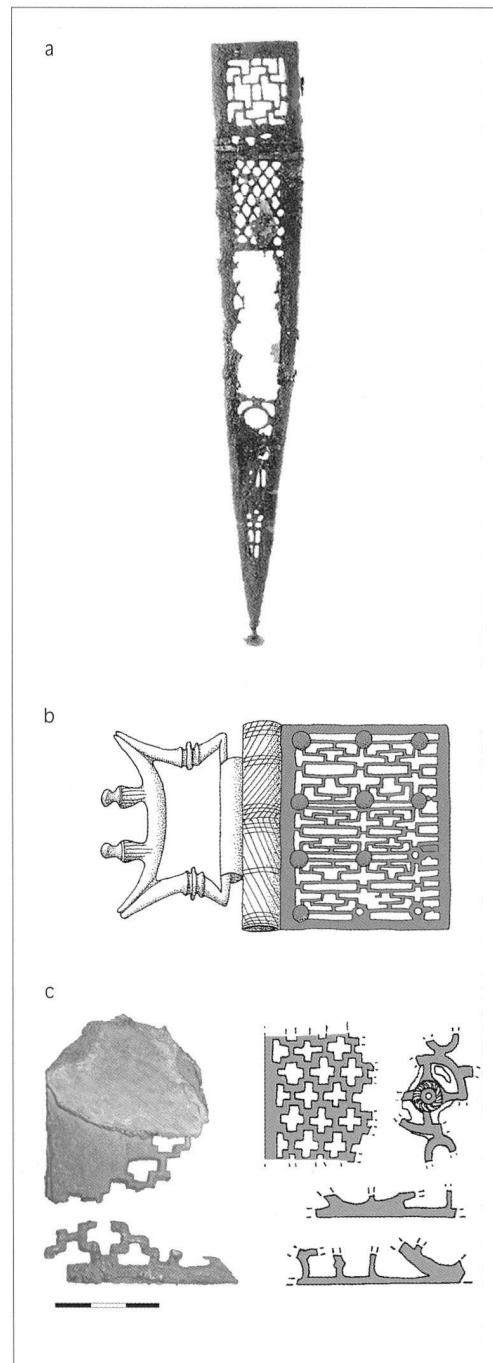


Fig. / Abb. 14

Exemples de décors ajourés à motifs géométriques; a) fourreau (Tell Schech Hamad, Syrie, L. fourreau 32,2 cm; tiré de Künzl 1998, fig. 4); b) boucle de ceinture (Magdalensberg, A; tiré de Deimel 1987, pl. 52.2;

c) «tombe» à char (Boé, F; tiré de Schönfelder 2002, fig. 118/119) Beispiele für geometrische Durchbruchverzierungen; a) Scheidenbeschlag (Tell Schech Hamad, Syrien; L. Scheide 32,2 cm; aus Künzl 1998, Abb. 4); b) Gürtelbeschlag (Magdalensberg, A; aus Deimel 1987, Taf. 52.2); c) «Wagengrab» (Boé, F; aus Schönfelder 2002, Abb. 118/119)

Tène finale recelant les fragments d'un char⁵⁵ dont la caisse était recouverte d'appliques ajourées (voir fig. 14c) aux motifs comparables aux nôtres.

Aux tôles ajourées de Villeneuve sont associés des clous à tête sphérique, dont les exemplaires les mieux conservés présentent une tige atteignant une longueur d'un centimètre (voir fig. 15.3). Cette dimension, qui semble excessive pour maintenir des appliques sur des sangles ou un ceinturon en cuir, convient en revanche parfaitement pour un support en bois. Dans l'un des dépôts d'offrandes de la nécropole d'Avenches/En Chaplix, des clous de ce type ont été attribués à un coffret⁵⁶. Cette interprétation nous séduit d'autant plus que deux autres pièces de Villeneuve pourraient aussi provenir d'un coffret; il s'agit d'une bande ornée de trois fines cannelures, encore traversée par deux clous en bronze (voir fig. 12.2) et d'un élément fragmentaire, qui pourrait évoquer l'extrémité d'un loquet (voir fig. 15.2).

Enfin, les deux fragments présentant une série de plis (voir fig. 15.1) appartiennent plutôt à des pièces d'ornement qu'à de petits éléments de statuaire.

Le fer

Parmi les objets en fer encore identifiables, les clous (fig. 16) constituent l'essentiel du mobilier. Il s'agit soit de clous décoratifs à tête convexe (voir fig. 16.1-2), soit de formes simples à tête plate (voir fig. 16. 3-4). Dans le contexte d'une crémation, les clous en fer peuvent provenir autant du lit funéraire que du bûcher lui-même ou encore constituer les uniques vestiges de certaines offrandes primaires telles que les coffrets par exemple. C'est d'ailleurs à ce type d'objet que nous serions tentés d'attribuer notre clou à tige coudée (voir fig. 16.4), à l'exemple de ce qui a été proposé à Avenches/En Chaplix⁵⁷.

La fiche légèrement coudée à extrémité en forme de boucle (voir fig. 16.5) se démarque de l'ensemble du lot. Ce genre de pièce, à la courbure centrale plus ou moins prononcée, apparaît dès La Tène finale, parfois en association avec des éléments de char. Son interprétation fait cependant l'objet de nombreuses

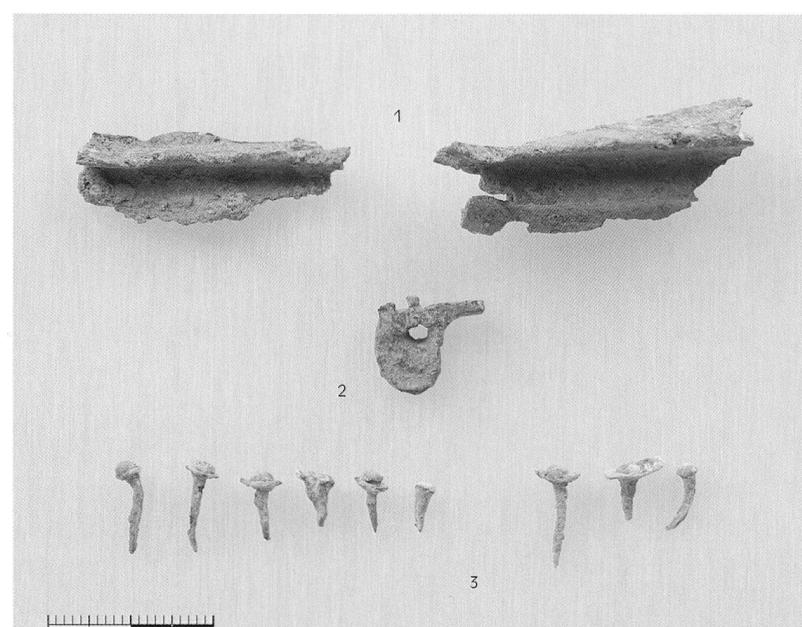
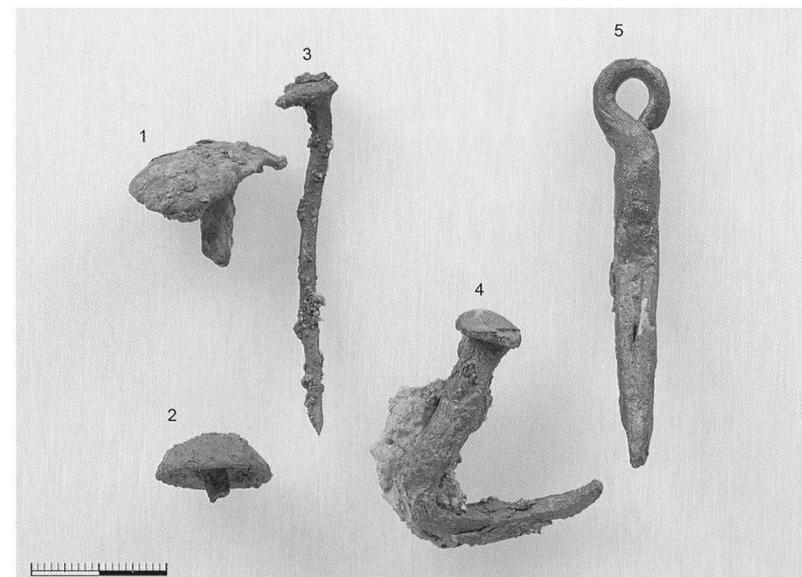


Fig. / Abb. 15
Éléments divers et clous en bronze
Blechfragmente und Nägel aus Bronze

discussions: il pourrait s'agir d'une pièce de serrurerie, d'une clavette d'essieu⁵⁸ ou même d'un élément de fixation utilisé avec des objets en cuir tels que des sacoches ou des sangles d'attelage⁵⁹. L'exemplaire de Villeneuve, qui ne porte aucune trace spécifique, apparaît trop isolé pour autoriser une identification satisfaisante. On rappellera toutefois que l'une des tôles ajourées en bronze de notre dépôt (voir fig. 13.4) est ornée d'un décor géométrique qui est attesté sur la caisse d'un char laténien de Boé. Cette tôle et la fiche à boucle pourraient-elles trahir la présence d'un char dans la sépulture associée au dépôt du Pommay? Les indices sont malheureusement trop ténus pour soutenir une telle hypothèse.

Fig. / Abb. 16
Choix de mobilier en fer
Ausgewählte Funde aus Eisen



Les ossements

Les ossements prélevés dans le dépôt présentent un degré de calcination variable; si certains d'entre eux ne sont que faiblement altérés, la majorité ont été exposés à une chaleur intense (650-700°C et même au-delà de 800°C) qui a provoqué une déformation parfois importante des tissus. En outre, la taille des esquilles, très irrégulière, oscille entre 15 et 45 mm, la moyenne se situant en deçà de 25 mm. Cette forte fragmentation est due au fait que les ossements ont vraisemblablement été concassés avant leur dépôt dans le fossé, ce qui explique pourquoi seul un quart d'entre eux environ a pu être identifié.

Les restes humains, qui constituent un peu plus de 20% du matériel identifiable, appartiennent vraisemblablement à un individu adulte⁶⁰, peut-être de sexe féminin, mais, au vu de l'état de conservation des ossements, cette hypothèse est à considérer avec la plus grande prudence. Le squelette n'est qu'incomplètement représenté (fragment de boîte crânienne, os long et fragment d'épiphyse, côte?), une particularité à mettre au compte de la manière dont les os ont été récoltés, ou sélectionnés, après la crémation; on ne peut cependant exclure que certaines parties «manquantes» se trouvent également parmi les restes indéterminés.

La faune représente près de 80% des ossements déterminables. Parmi les espèces domestiques, on observe une prédominance du porc (environ 45% des fragments) devant le bœuf, auxquels s'ajoutent un équidé ainsi que des restes de canidé (chien ou loup) et, peut-être, de volaille. Les ovicaprinés ferment la marche avec un peu moins de 3% du total. Les espèces sauvages, à mettre en relation avec une activité de chasse, sont illustrées par quelques restes de lièvre, animal fréquemment attesté en contexte d'habitat, mais aussi par des fragments de crâne et de molaires d'ours (fig. 17). Au Second âge du Fer, l'ours, comme d'autres espèces de gibier, est assez fréquemment représenté en contexte funéraire par des dents ou des os ne fournissant que peu de viande; dans certains cas, les restes d'ours peuvent correspondre à des éléments de parure, des trophées ou des restes de dépouilles⁶¹. A Villeneuve, il est difficile de caractériser cette découverte.

Fig. / Abb. 17

Fragments de molaires d'ours
Backenzähne eines Bären
(Wurzeln z.T. abgebrochen)



Certains ossements animaux ne sont que très partiellement brûlés: ils pourraient correspondre à des pièces de viande déposées en offrande ou consommées lors d'un banquet funéraire. Un seul fragment d'os long présente des traces de découpe.

Les ossements d'équidé et de canidé sont-ils à mettre en relation avec des offrandes alimentaires? Si la consommation de cheval ou de chien est attestée ponctuellement au Second âge du Fer, rien n'indique qu'elle soit à mettre en relation avec des contextes funéraires⁶². Les exemples connus pour l'époque gallo-romaine tendraient plutôt à prouver que la présence de tels restes dans les ensembles funéraires est plutôt liée à des pratiques sacrificielles⁶³.

Proposition de datation...

Avant d'aborder l'insertion chronologique des deux séquences archéologiques du site de Villeneuve/Le Pommay, force est de souligner la remarquable homogénéité du matériel céramique mis au jour. Si le niveau supérieur n'a pas fourni suffisamment de mobilier pour autoriser de grandes conclusions, tel n'est pas le cas du niveau inférieur. Ce riche ensemble fort d'une quarantaine d'individus offre en effet un échantillonnage assez complet des récipients en céramique – vaisselle de table et de cuisine, importée ou locale – qui avaient cours au début de l'époque romaine (fig. 18). En outre, bien que l'analyse archéologique ait démontré que le fossé aval était resté à l'air libre durant un certain laps de temps (quelques mois?), il semble qu'aucun élément plus tardif ne soit venu perturber le dépôt et ainsi empêcher la datation précise du matériel qui le compose. La destruction irrémédiable d'une moitié de la structure incite certes à la prudence, mais l'on peut estimer, au vu de la cohérence du mobilier,



que le matériel préservé est assez représentatif de l'ensemble initialement déposé.

...du niveau inférieur...

Considérant d'une part la présence majoritaire du service Ib de Haltern, la période d'activité de *L. Tettius Samia* ainsi que la datation particulièrement ancienne, à Lyon, du contexte de découverte de l'assiette *Consp. 4*, d'autre part l'absence des services Ic et II de Haltern⁶⁴, la majeure partie de la sigillée du niveau inférieur de Villeneuve doit remonter aux environs de 25/20 avant J.-C. Le plat et l'assiette du service Ib y constituent les pièces les plus récentes. Le gobelet d'*Aco*, s'il provient bien de Saint-Romain-en-Gal, pourrait avoir été produit à partir des années 30/25 avant J.-C. Les deux plats à engobe interne à bord horizontal cannelé, au vu de leur présence dans une couche datée entre 50 et 30 avant J.-C. à Yverdon, font certainement partie du matériel le plus précoce du dépôt de Villeneuve. Quant à nos quatre amphores, elles forment un ensemble caractérisé par la présence conjointe de deux Dressel 1B et de deux Pascual 1. La Dressel 1B italique frappée d'une ancre a certainement été fabriquée durant le troisième quart du 1^{er} siècle avant J.-C. et sa variante lyonnaise à partir de 20 avant notre ère. Enfin, la Pascual 1, attestée à Bibracte entre 60/50 et le début de l'ère chrétienne⁶⁵, est présente à *Lousonna* dans un contexte daté entre 40 et 20. La conjonction de ces divers indices nous incite à suggérer une datation entre 30 et 20/15 avant J.-C. pour ce lot d'amphores.

Fig. / Abb. 18

Niveau inférieur, choix de mobilier (céramique importée pour l'essentiel)
Ausgewählte Keramikfunde aus dem unteren Niveau (v.a. importierte Keramik)

Au sein du mobilier de production locale, le matériel (céramique peinte, grise fine et grossière) dénote le plus souvent des traits qui renvoient au répertoire laténien. En outre, les deux pots à cuire et les deux terrines à bord rentrant en pâte grossière non tournée ne font pas que rappeler l'époque laténienne, ils remontent à cette période. Il en va certainement de même pour la terrine Paunier 6 en céramique peinte; en effet, à partir de LT D2, le répertoire formel de cette catégorie de céramique connaît un appauvrissement considérable, en particulier parmi les formes basses⁶⁶. Quant à la coupe carénée à profil en «S» en pâte grise fine, elle appartient à un type particulièrement bien attesté dans les contextes LT D1, mais qui subsiste au LT D2 puis, plus sporadiquement, durant toute l'époque romaine et même jusqu'à la transition avec l'époque mérovingienne (V^e siècle apr. J.-C.)⁶⁷; il est néanmoins évident que la forme de son fond rattache notre exemplaire à la période de transition entre les époques laténienne et romaine.

Les indices chronologiques les plus anciens (céramique laténienne, estampille à l'ancre, gobelet d'*Aco*, plats à engobe interne, terrine en céramique peinte) alliés à l'absence d'une part des services Ic et II de Haltern, d'autre part de la terre sigillée de production locale ou régionale qui imite dès l'époque augustéenne moyenne les sigillées *stricto sensu*⁶⁸ mais qui incite à clore l'horizon 2 de Lausanne-Vidy/Chavannes 11 vers 20 avant notre ère⁶⁹, nous suggèrent de dater l'ensemble du mobilier du niveau inférieur de Villeneuve entre 30 et 20/15 avant J.-C. Ce *terminus ante quem* argumenté à *silentio* nous semble corroboré par la datation vers 15/10 avant notre ère attribuée à la sépulture mise au jour sous le sanctuaire d'Avenches/En Chaplix. Cette tombe, qui renfermait notamment un plat du service Ib et quatre coupes/coupelles du service Ic, un bol et une coupe en sigillée locale ainsi qu'une amphore Pascual 1 (fig. 19) est sans nul doute postérieure au mobilier de Villeneuve – deux Dressel 2-4 de provenance occidentale et une Dressel 6A italique, non publiées, figurent également à son inventaire.

Pour affiner davantage notre datation, nous mentionnerons encore les deux ensembles offrant le faciès céramique qui nous semble

le plus proche du nôtre: les tombes A et B de Goeblingen/Nospelt, en pays trévire⁷⁰. Attribuées à des cavaliers, ces sépultures aristocratiques ont livré de nombreux récipients en bronze, des armes ainsi qu'un riche mobilier céramique au sein duquel se côtoient récipients de tradition indigène et formes importées ou d'influence méditerranéenne. Dans la tombe A, pots à épaule haut placée, écuelle et terrine à bord rentrant, bol à fond concave indigènes accompagnent sigillée d'Arezzo, gobelets d'Aco d'Italie ou de la région lyonnaise, plat et assiette à revêtement interne (engobe interne?), *dolium*, cruches et Dressel 1 de Campanie; cet inventaire mixte voit également la timide apparition de la céramique gallo-belge dont la dénomination à elle seule illustre l'interpénétration des cultures gauloise et romaine⁷¹. La tombe B se caractérise par un mobilier plus nettement influencé par le monde méditerranéen. Cette sépulture a en effet livré plus de quarante offrandes céramiques parmi lesquelles on ne dénombre que deux jattes tronconiques à bord rentrant et un pot qui sont indiscutablement de l'époque laténienne, tandis que le reste du matériel se compose d'une majorité de céramique gallo-belge (pots, écuelles, assiettes), d'un gobelet d'Aco, d'un plat à engobe interne (?), d'une lampe, de cruches, d'un *dolium* et de quatre amphores (deux Pascual 1, une Dressel 12 et une Dressel 7-11). Le mobilier du niveau inférieur de Villeneuve, avec d'une part 28,57% de récipients importés auxquels s'ajoutent 7,14% de formes de tradition méditerranéenne, d'autre part deux Dressel 1 conjointement à deux Pascual 1, se situe clairement dans l'horizon des tombes A et B de Goeblingen/Nospelt, *grosso modo* datées entre 30 et 25 avant J.-C. pour la première, 25 et 20 avant J.-C. pour la seconde⁷².

Quant à la seule fibule de Villeneuve – de type Alésia –, sa production est généralement située dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C., même si certains exemplaires sont signalés en Espagne une génération plus tôt environ. Dans nos régions, deux fibules de ce type ont été mises au jour, l'une dans le *vicus* de *Lousonna*, dans un contexte daté des deux dernières décennies avant notre ère, l'autre dans une riche tombe féminine du dernier tiers du I^{er} siècle avant J.-C. découverte à Sion VS⁷³.

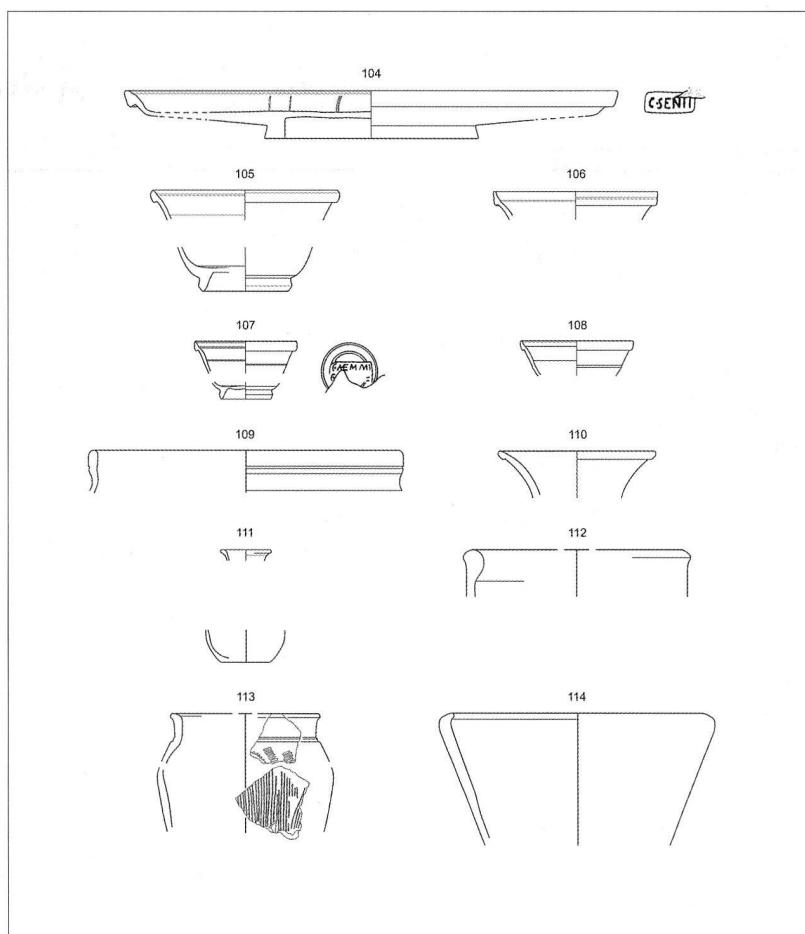


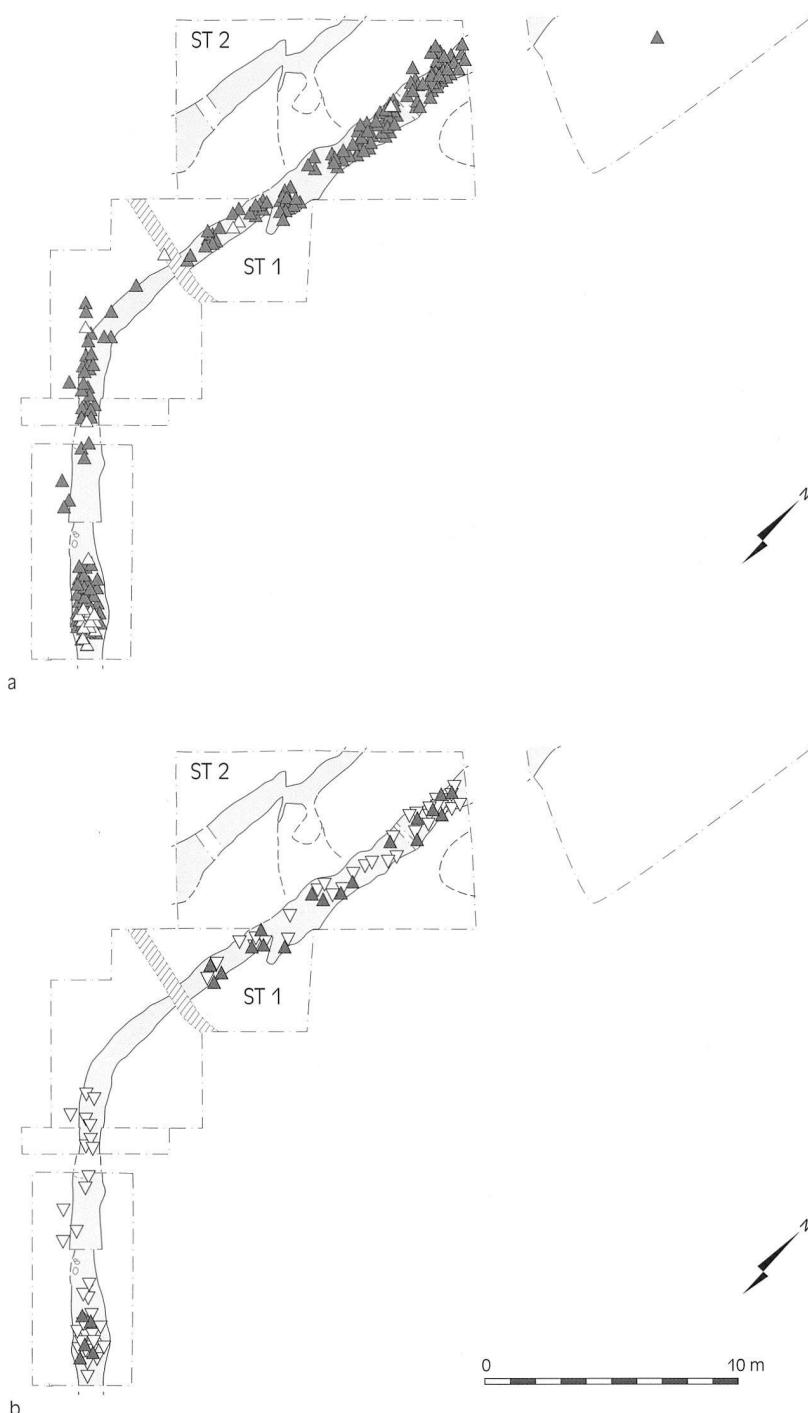
Fig. / Abb. 19
Mobilier céramique de la tombe d'Avenches/En Chaplix (vers 15/10 av. J.-C.); 104-108 terre sigillée italique; 109-110 terre sigillée locale; 111 pâte claire; 112 amphore; 113-114 pâte grise grossière (tiré de Morel *et al.* 2005, fig. 19, modifiée) (1:6)

*Das keramische Fundmaterial aus dem Grab von Avenches/En Chaplix (um 15/10 v.Chr.); 104-108 italische Terra Sigillata; 109-110 helvetische Terra Sigillata; 111 helltonige Ware; 112 Amphore; 113-114 grobe grautonige Ware (Vorlage aus Morel *et al.* 2005, fig. 19) (1:6)*

Ainsi, en considérant les divers éléments en présence, c'est dans une fourchette de datation d'une dizaine d'années, soit entre 30 et 20 avant notre ère, que nous proposons d'insérer le mobilier du niveau inférieur de Villeneuve/Le Pommay.

...et du niveau supérieur

Le matériel céramique à notre disposition pour dater le niveau supérieur se limite aux seuls récipients déterminables, en l'occurrence les trois Dressel 1 d'origine probablement italique. Nous serions toutefois tentés d'interpréter l'absence de terre sigillée – les formes les plus précoces apparaissent au moins dès 40 avant J.-C.⁷⁴ – alliée à la présence de céramique à engobe interne, à la prédominance de pâte grise et à la datation présumée des trois amphores, comme des indices permettant de faire remonter ce dépôt au début de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. La prudence nous incite cependant à rappeler que les arguments demeurent d'autant plus minces qu'ils reposent sur un ensemble composé de treize individus seulement.



Éléments de taphonomie

La répartition du matériel dans les deux grandes séquences stratigraphiques appelle quelques commentaires.

Pour le «comblement inférieur», exclusivement dans le fossé aval, le mobilier brûlé marque une concentration particulièrement importante en aval de la tranchée moderne recoupant le fossé. Cette zone, d'une longueur de 2,50 m, peut être interprétée comme la partie centrale du dépôt; le sédiment charbonneux, très dense, s'y trouve mêlé à d'abondants fragments d'argile cuite. On y observe également deux concentrations

Fig. / Abb. 20

Répartition des ossements; a) ossements calcinés (triangles foncés) et peu ou pas brûlés (triangles clairs); b) ossements calcinés déterminables; animaux (triangles clairs) et humains (triangles foncés)
Fundverteilung der Knochen;
a) Gesamtheit der kalzinierten (gefüllte Dreiecke) und der wenig oder nicht verbrannten Knochen (offene Dreiecke); b) bestimmbare kalzinierte Knochen von Tieren (offene Dreiecke) und Menschen (gefüllte Dreiecke)

d'ossements calcinés, la taille des esquilles augmentant vers le fond de la structure; de même, les éléments métalliques y sont très nombreux. Si l'on en juge par la répartition de certains tessons de céramique (amphores et cruche, en particulier), le dépôt devait se poursuivre sur trois mètres vers l'amont, mais la tranchée moderne a fait disparaître près de la moitié du gisement.

Tout le mobilier a été retrouvé pêle-mêle dans le fossé, sans aucune disposition particulière. La dispersion d'une partie des objets indique qu'il n'a pas été recouvert immédiatement après son étalement. Laissé à l'air libre, le dépôt a dû être progressivement épargné par l'écoulement des eaux dans le lit du fossé et par le ruissellement de surface provenant de l'amont (fig. 20 et 21). Si nous ignorons tout de la durée et de l'ampleur de ces phénomènes, la grande dimension de certains fragments déplacés (amphores en particulier) montre que le flux, corollaire d'un ou de plusieurs événements à caractère peut-être torrentiel, a pu être parfois important; la cuvette observée entre les deux fossés pourrait d'ailleurs bien résulter d'un tel mouvement érosif.

La présence d'éléments anciens dans le mobilier (céramique laténienne, amphores Dressel 1), parfois non brûlés, pourrait indiquer que le dépôt rassemble des objets provenant en réalité d'événements différents. Quelle que soit la manière dont cet ensemble s'est constitué, il apparaît clairement, en revanche, que la déposition du mobilier dans le fossé appartient bel et bien à un événement unique.

La séquence «supérieure» du comblement est plus hétérogène. Elle comprend quelques tessons provenant du dépôt du fossé aval (plat à engobe interne, notamment), auxquels s'ajoutent les trois amphores Dressel 1 italiennes. Ces dernières constituent les seuls récipients dont les fragments ne se concentrent pas uniquement dans le fossé aval, mais se retrouvent également au sommet du fossé amont. On note ici la position particulière de ce mobilier ancien, qui scelle le dépôt au fond du fossé aval, une observation qui laisse supposer que le mobilier des deux niveaux stratigraphiques, numériquement inégal, appartient à des événements distincts.

Interprétation de la découverte

La composition du dépôt dans le fossé aval oriente l'interprétation vers un contexte funéraire, lié à une crémation. Nous avons déjà relevé l'absence de traces de rubéfaction dans et autour du fossé, indice que la crémation ne s'est pas déroulée sur place et que le matériel a été déplacé après l'incinération. S'agit-il donc d'une sépulture à *ustrinum*?

En réalité, la configuration du gisement, étalé dans un fossé et vraisemblablement abandonné ensuite à l'air libre, ne milite pas en faveur d'une sépulture, mais correspond davantage à l'une de ces structures funéraires non sépulcrales, qui sont toujours plus fréquemment mises en évidence par les chercheurs dans les nécropoles gallo-romaines et qui contiennent une partie des résidus d'une crémation⁷⁵. Qu'elles soient désignées sous le terme de «fosses à cendres» (*Aschengruben*)⁷⁶, de «dépôts d'offrandes primaires» ou encore de «fosses remplies de résidus» (*Brandgrubengräber*), ces structures recèlent des offrandes passées au feu, des résidus du bûcher ainsi que de très faibles quantités d'ossements calcinés qui n'ont pas été retenus pour la sépulture.

Parfois difficiles à différencier et/ou à distinguer des tombes proprement dites, ces dépôts s'insèrent visiblement dans la série des gestes et des pratiques funéraires qui accompagnaient la crémation. Peut-être liés, par exemple, à des cérémonies qui clôturaient la crémation elle-même, ils marquaient en tous les cas une étape entre la transformation du corps (bûcher) et l'ensevelissement des restes (sépulture). Quoi qu'il en soit, la diversité des structures rencontrées dans les ensembles funéraires traduit, selon les dernières recherches, la multiplicité des «lieux funéraires» qui jalonnaient ce «parcours» rituel entre bûcher et tombe.

Le fossé qui a servi de réceptacle à ce dépôt pourrait délimiter une zone funéraire qui se situerait en contrebas, et qui reste à découvrir. Pour l'heure, les nombreux sondages réalisés sur les parcelles adjacentes n'ont livré aucune autre structure à caractère funéraire. Il faut toutefois souligner que l'essentiel de la zone définie par ce fossé, actuellement en terrain agricole, se localise hors de l'emprise de nos recherches. Nous ignorons donc encore tout

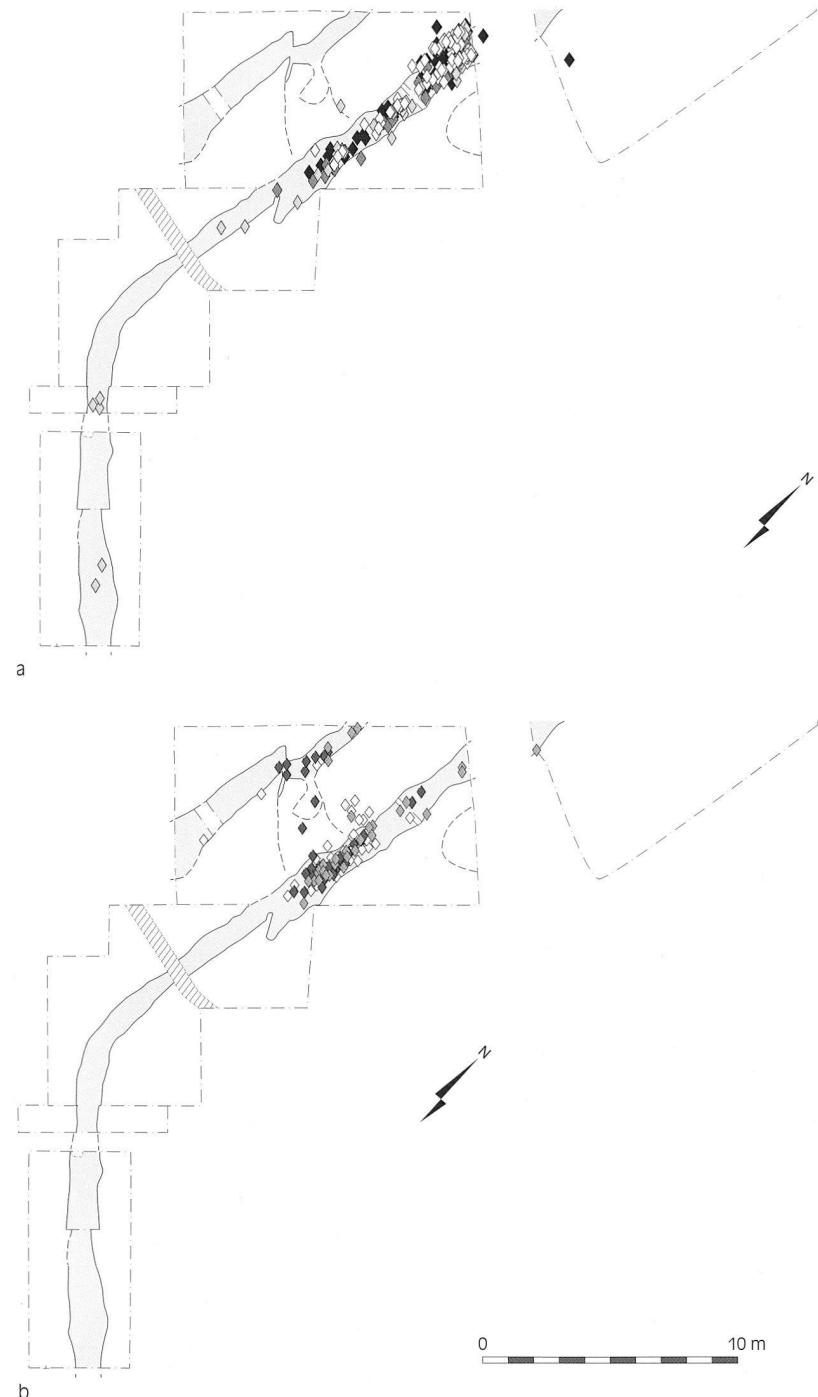


Fig. / Abb. 21
Répartition des amphores;
a) comblement inférieur; en blanc: cat. 31; en gris clair: cat. 32; en gris foncé: cat. 33; en noir: cat. 30; b) comblement supérieur; en blanc: cat. 34; en gris: cat. 36; en noir: cat. 35
Fundverteilung der Amphoren;
a) Material aus der unteren Auffüllung; weiss: Kat. 31; hellgrau: Kat. 32; dunkelgrau: Kat. 33; schwarz: Kat. 30; b) obere Auffüllung; Weiss: Kat. 34; Grau: Kat. 36; Schwarz: Kat. 35

des possibles aménagements que pourrait receler le périmètre défini par ce secteur (une ou plusieurs tombes? présence éventuelle d'un mausolée?). Cette aire funéraire, au pied du versant et peut-être en bordure d'un chemin, pourrait être liée à la *villa* située sur la terrasse de La Coulanne. Certes, l'établissement, qui n'a jamais fait l'objet de fouilles, n'a pour l'instant livré que du mobilier daté entre le milieu du II^e et le début du III^e siècle, mais la découverte du Pommay indique que l'occupation pourrait avoir débuté bien plus précocement, soit dès la troisième décennie avant notre ère.

Un membre de l'élite helvète à Villeneuve?

Dans sa composition, le dépôt du Pommay se caractérise par une sélection des restes après la crémation. Le matériel osseux n'est présent qu'en très faible quantité; il comprend quelques esquilles d'os humains⁷⁷ et des restes fauniques calcinés, ces derniers pouvant correspondre, pour partie au moins, à des offrandes carnées déposées sur le bûcher. La présence d'un équidé, on l'a vu, n'est pas forcément à mettre en relation avec des offrandes alimentaires, mais peut-être plutôt avec des pratiques sacrificielles.

Parmi les offrandes primaires, la vaisselle en céramique, catégorie la mieux représentée, rassemble des récipients destinés non seulement au transport des denrées, mais aussi à la préparation et à la présentation des aliments. Le domaine de la cosmétique est également représenté par le couvercle de pyxide – si tant est bien sûr que le probable fond de balsamaire ait bien été réutilisé comme tel; les tombes aristocratiques d'Avenches ont livré quelques exemplaires de ces petites boîtes le plus souvent en os⁷⁸.

Quelques récipients ont pu être presque intégralement remontés. C'est le cas des pièces importées, aussi bien les quatre amphores vinaires d'Italie, de Gaule et d'Espagne que le «service» en terre sigillée composé de deux plats, deux assiettes et une coupe, ou que le gobelet à parois fines. D'autres, à fonction culinaire comme les plats à engobe interne – vraisemblablement eux aussi importés –, une marmite tripode et certaines formes du répertoire indigène (terriennes carénée et tronconique, bols en céramique peinte) semblent également avoir fait l'objet d'un soin tout particulier lors de la collecte des restes sur le bûcher.

Le mobilier métallique, numériquement modeste en regard de la céramique, se compose d'un seul élément de parure, la fibule de type Alésia, et de plusieurs fragments de tôles ornementales en bronze, appliques d'interprétation difficile qui étaient fixées sur un élément en bois, vraisemblablement un coffret ou une caisse de plus grandes dimensions (char?) plutôt qu'un seau. Quant aux objets en fer, peu nombreux, ils comprennent quelques clous ayant pu appartenir au bûcher, voire au lit funéraire, ainsi qu'un élément de fixation indéterminé, en rap-

port avec le domaine de la serrurerie, peut-être de la charronnerie.

Villeneuve et quelques autres ensembles aristocratiques

En dépit des incertitudes liées aux lacunes de la documentation, la composition du dépôt de Villeneuve oriente la recherche de parallèles vers des ensembles dits «aristocratiques» du monde celtique et gallo-romain. On a déjà cité quelques exemples de Gaule du Nord (en particulier Goeblingen/Nospelt) ou du Centre (Fléré-la-Rivière et sites dits du «Groupe de Fléré», Antran), récemment publiés. Ces ensembles, isolés ou en petits groupes, apparaissent souvent en milieu rural. Liés à des aménagements de natures très variées (sépultures, dépôts d'offrandes, *busta* ou *ustrina* individuels), ils se distinguent des autres sites contemporains par la présence d'un mobilier d'une richesse supérieure à la moyenne.

Sur la base des constantes qui se dégagent de la plupart des assemblages de mobilier, nous utiliserons comme points de comparaison quatre ensembles situés dans notre région, en particulier la sépulture privilégiée découverte sous le *fanum* tibérien d'Avenches/En Chaplix et datée de 15/10 avant J.-C., ainsi que les trois ensembles aristocratiques de Chaplix, même s'ils sont plus tardifs (28 apr. J.-C. pour l'un, 45 apr. J.-C. pour les deux autres). Nous étendrons également la réflexion aux trois autres complexes présentant une datation proche de celle que nous proposons: les tombes A et B de Goeblingen/Nospelt (30 à 25 et 25 à 20 av. J.-C.) et Fléré-la-Rivière (20 à 10 av. J.-C.).

Au sein de ces ensembles, les éléments de parure sont généralement peu nombreux: trois fibules à Goeblingen, un anneau en or à Fléré. Avenches est un peu plus riche: trois bagues et trois fibules dans les dépôts tibéro-claudiens, et surtout cinq fibules et un pendentif dans la sépulture privilégiée augustéenne⁷⁹ – cette «surreprésentation» pourrait s'expliquer par l'origine probablement «étrangère» (domaine alpin oriental?) de la défunte.

Les instruments de toilette, assez variés à Avenches (strigiles, miroirs, balsamaires), sont inexistants à Fléré, et attestés à Goeblingen uniquement par un petit nécessaire de toilette.

Les objets en verre et les statuettes en terre cuite ne sont présents dans aucun ensemble aristocratique de l'époque augustéenne alors qu'ils le sont, en quantités non négligeables, dans les dépôts postérieurs d'Avenches.

Les monnaies, tout aussi rares, sont attestées à Fléré-la-Rivière (une) et Avenches (quatre).

Les armes et les outils, retrouvés en plusieurs exemplaires sur les sites du centre de la France et de Gaule Belgique, n'apparaissent ni à Villeneuve, ni dans aucun des dépôts d'Avenches/En Chaplix. Cette absence est-elle due à une «tradition culturelle» locale différente par la nature des activités – plutôt civiles et politiques que militaires – voire par la différence de sexe des défunt⁸⁰? Ces mêmes «traditions culturelles» pourraient ainsi expliquer la rareté des outils dans notre région, et cela quand bien même les trois ensembles d'Avenches ont permis la découverte d'une faucille et de trois fuseaux en os – cet objet est d'autant plus rarement attesté qu'il semble avoir été, la plupart du temps, réalisé en bois, et qu'il n'a donc le plus souvent pas été conservé.

La vaisselle en bronze, produit d'importation par excellence, est généralement bien présente dans les ensembles aristocratiques. Elle fait même partie du mobilier caractéristique de ce genre de dépôts dès l'époque augustéenne, comme le montrent les exemples de Goeblingen et Fléré; elle est également bien représentée à Avenches à l'époque tibéro-claudienne (cruches, bassins, patères, passoires, etc.). A Villeneuve, cette catégorie n'a pas été formellement identifiée en l'état actuel des recherches.

Les coffres ou coffrets en bois et les pyxides en os, qui apparaissent le plus souvent dans les tombes féminines, semblent rares avant l'époque tibérienne, même si la sépulture privilégiée d'Avenches recelait une petite poignée d'argent provenant d'un coffret. Les ensembles de Goeblingen ou de Fléré, dont le mobilier a été attribué à des hommes, en sont dépourvus.

La vaisselle en céramique, particulièrement bien représentée dans les ensembles aristocratiques et à Villeneuve, fait curieusement presque totalement défaut dans les trois dépôts d'Avenches/En Chaplix.

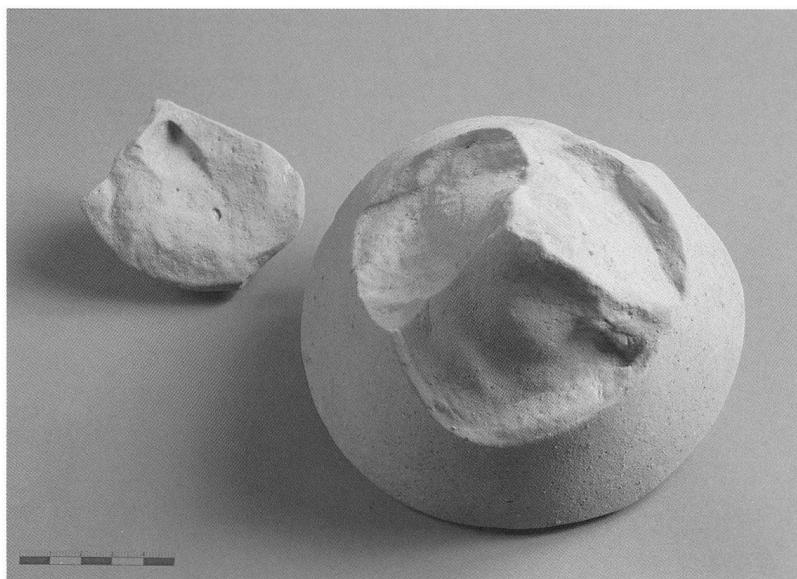
Les amphores, et surtout les vinaires, sont considérées comme le dépôt par excellence des ensembles aristocratiques de La Tène finale.

Dans le monde celtique, le vin joue en effet un rôle de première importance lors du banquet⁸¹, qui constitue lui-même un rassemblement socialement et politiquement privilégié, en particulier lorsqu'il se déroule dans le cadre des funérailles des élites. Le rôle central du vin pour les Gaulois est tel que la consommation de cette boisson demeure, au début de l'Empire, un moyen de différenciation sociale parmi la population de souche laténienne. Rien d'étonnant donc que l'on ait retrouvé des amphores vinaires, parfois en grand nombre, tant à Avenches qu'à Goeblingen, Fléré-la-Rivière et, bien sûr, Villeneuve.

Les dépôts de faune, mal connus sur les sites fouillés anciennement, se composent d'espèces domestiques, parmi lesquelles le porc est bien représenté, conformément à ce qui a déjà été observé à La Tène et à l'époque romaine. Dans les dépôts d'Avenches/En Chaplix, le cheptel comprend, comme à Villeneuve, des suidés, des bovinés, des caprinés et des équidés, auxquels s'ajoute de la volaille. La faune sauvage est représentée dans certains ensembles aristocratiques par le cerf, le sanglier et du petit gibier comme le lièvre, présent à Villeneuve à côté des quelques restes d'ours. Insistons ici sur la découverte exceptionnelle et, à notre connaissance unique dans notre région, des fragments de crâne et de molaires d'ours. En contexte funéraire, cet animal est attesté à Clémency (L) – une tombe avec chambre située non loin de l'*oppidum* du Titelberg et datée entre 80 et 60 avant notre ère – sous forme de vestiges d'une peau dans laquelle le défunt avait été enveloppé avant que son corps ne soit incinéré. A Villeneuve, ces vestiges font peut-être référence à une dépouille ou un trophée livré aux flammes du bûcher. Toujours est-il que la faune sauvage fait référence à la chasse, dont l'apport en viande est plutôt marginal à l'époque gallo-romaine en regard de l'élevage et qui peut être considérée comme un loisir réservé à l'élite.

De maigres indices sur le rituel et l'identité du défunt

Pour ce qui concerne le rituel proprement dit, les indices à notre disposition ne sont évidemment pas nombreux, puisque nous ne sommes pas en présence de la tombe elle-même. On



signalera simplement que les quatre amphores vinaires ont fait l'objet d'un traitement particulier: brûlées soit sur le bûcher, mais plus vraisemblablement séparément – elles ont clairement moins intensément subi l'action des flammes que le reste de la céramique –, elles ont ensuite été intentionnellement brisées, comme en témoignent les traces de coups que l'on remarque au niveau de leurs anses et de leurs pieds; à titre d'exemple, on mentionnera l'une des Dressel 1 du niveau supérieur (cat. 35), dont le pied a été détaché par trois coups portés à l'aide d'un instrument tranchant, à la base de la panse (fig. 22). Cette pratique, également observée dans l'un des dépôts funéraires d'Avenches/En Chaplix, est bien attestée à La Tène finale en contexte de banquet.

Du point de vue de l'identité des défunt, on remarque que les ensembles aristocratiques ne sont pas l'apanage des hommes. En effet, nombre d'entre eux sont liés à des sépultures féminines, et on mentionnera, à titre d'exemple, la sépulture privilégiée d'Avenches/En Chaplix, tombe géographiquement et chronologiquement la plus proche de notre dépôt. A Villeneuve, de rares éléments vont dans le sens d'un dépôt lié à une sépulture féminine; ainsi en est-il de l'éventuelle pyxide comme de la bonne représentation de la céramique culinaire ou de la présence supposée d'un coffret. En revanche, sur la base des comparaisons avec du matériel contemporain (Goeblingen/Nospelt, Tell Schech Hamad), le mobilier métallique, et

Fig. / Abb. 22
Dressel 1 intentionnellement privée de son pied (cat. 35); à gauche, l'un des fragments détachés
Dressel 1 mit absichtlich abgeschlagenem Fuss (Kat. 35); links, eines der abgeschlagenen Bruchstücke

en particulier les appliques de bronze ajourées provenant peut-être d'un fourreau, renverrait plutôt à une tombe masculine. Il n'en demeure pas moins que l'association entre le fourreau, en particulier l'épée qu'elle protégeait, et la gent masculine est une notion somme toute très subjective qui pourrait ne pas strictement refléter la réalité du monde antique. Toujours est-il que la situation privilégiée qu'occupaient certaines femmes dans les élites locales de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère n'est plus à prouver – la sépulture d'Avenches à l'origine de la fondation du sanctuaire de Chaplix suffit à elle seule à la démontrer – et qu'*a priori*, rien n'interdit de supposer que quelques-unes d'entre elles ont été reconnues, voire adulées, pour leur valeur guerrière...

Quoi qu'il en soit, dans le cas de Villeneuve, rien ne permet d'attribuer de manière assurée à une femme plutôt qu'à un homme la tombe dont nous n'avons retrouvé qu'une partie des offrandes secondaires. En revanche, et à la différence de la femme dont les restes ont été ensevelis à Avenches, l'origine indigène ou étrangère de la personne incinérée à Villeneuve ne peut être déterminée.

Même si elle n'est pas particulièrement riche en enseignements sur les rites funéraires qui prévalaient dans nos régions à la transition entre les époques laténienne et romaine, la découverte du Pommay éclaire d'un jour nouveau les débuts de la présence romaine dans cette moyenne vallée de la Broye dans laquelle on ne signalait, jusque-là et outre le *vicus* de *Minnodunum*/Moudon VD, que quelques établissements ruraux répartis sur ses deux versants (voir fig. 1). Que ce soit dans les cantons de Vaud ou de Fribourg, aucun d'eux n'avait encore livré de témoignage aussi précoce pour l'époque romaine, qui soit contemporain des premiers aménagements observés dans le sanctuaire de Derrière-la-Tour à Avenches (état 3, 40-20/10 av. J.-C.)⁹². Comme le site de Morat/Combette⁹³, celui de Villeneuve, parfaitement inséré dans les grands courants commerciaux de l'époque, conserve la trace des liens qui unissaient le Plateau suisse avec le monde romain, plus d'une génération avant l'intégration de l'Helvétie à l'Empire.

Catalogue du mobilier céramique

Niveau inférieur

Terre sigillée italique

1 Plat Haltern 1a (proche de Conspl. 11.1.3-4). Bord pendant détaché de la paroi et souligné d'un ressaut à l'intérieur; paroi interne et jonction paroi/fond marquées d'un ressaut interne; fond plat portant un cercle guilloché entouré de deux cercles concentriques; pied massif et bas. Sur le fond, dans un cartouche rectangulaire, sur deux lignes: estampille radiale LT^{ETT} / SA^{MI} encadrée d'un décor géométrique (sortes d'échelles de formes horizontale, verticale, oblique et arrondie); L. Tettius Samia. Arezzo. Brûlé. – Meylan Krause 1997, pl. 1.1 = assiette (Avenches/Derrière-la-Tour): 2^e moitié 1^{er} s. av. J.-C.; Furger-Gunti 1979, Taf. 16.241 (Bâle/Münsterhügel, couche 3 inf.): env. 30-20 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 10.111 = sigillée padane (Massongex, horizon F): 20-1 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 10.15 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-1

2 Plat Haltern 1b (cf. Conspl. 12.1.3). Bord vertical peu détaché de la paroi, rectangulaire à l'extérieur et souligné d'un ressaut à l'intérieur; paroi interne et jonction paroi/fond marquées d'un ressaut interne; fond plat portant un cercle guilloché entouré de deux cercles concentriques; pied bas légèrement étiré à l'extérieur. Brûlé. – Morel/Amstad 1990, pl. 2.17 (Nyon/Bel-Air, état 1A): 20-10 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 10.110 (Massongex, horizon F): 20-1 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-5

3 Assiette Haltern 1b (cf. Conspl. 12.1.2-3). Court bord vertical détaché de la paroi et souligné d'un ressaut à l'intérieur (très proche du bord); paroi interne et jonction paroi/fond marquées d'un ressaut interne; léger ressaut sur le haut de la paroi externe; fond légèrement remontant s'épaississant au centre à l'extérieur (genre de bouton); pied biseauté. Sur le fond, presque au centre, dans un cartouche rectangulaire, sur deux lignes: estampille très mal conservée. Brûlé. – Haldimann/Rossi 1994, fig. 10.12 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.; Morel/Amstad 1990, pl. 11.81 (Nyon/Bel-Air, état 1B): 10 av.-10/20 apr. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-4

4 Assiette (cf. Conspl. 4.1). Bord arrondi non individualisé; paroi légèrement convexe et épaisse; amorce d'un fond aminci. Brûlé. – Desbat 2005, pl. 6.2 (Lyon/Cybèle, horizon 1A): antérieur ou contemporain de 43 av. J.-C.; Lugrinbühl/Schneiter 1999, n° 651 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 3): 20-10/1 av. J.-C.; Metzler 1995, Abb. 155.12 (Titelberg); Ettlinger 1983, Taf. 7.15 (Neuss): horizon de Haltern.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-2

5 Coupe Haltern 7b (cf. Conspl. 14.1.5). Bord vertical détaché de la panse et souligné d'un ressaut interne; paroi interne et jonction paroi/fond marquées d'un ressaut interne; fond plat portant deux cercles concentriques et s'épaississant au centre à l'extérieur (genre de bouton); pied biseauté à l'extérieur. Sur le fond, légèrement décentrée, dans un cartouche rectangulaire, sur deux lignes: estampille très mal conservée. Brûlé. – Morel/Amstad 1990, pl. 2.12-15 (Nyon/Bel-Air, état 1A): 20-10 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 10.9 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 10.113 (Massongex, horizon F): 20-1 av. J.-C.; Vogt 1948, Abb. 30.5 (Zurich/Lindenhof): avant 15 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-3

Céramique à parois fines

6 Gobelet Grataloup III (gobelet d'Aco). Petit bord arrondi très légèrement déversé; paroi ornée de picots délimités en haut par une frise simple composée de deux feuilles allongées tournées à droite, en bas par une frise peu lisible (cordiforme? abeilles?); fond plat exempt de mouluration. Hilarus? Région lyonnaise (St-Romain en Gal?). Brûlé. – Lugrinbühl/Schneiter 1999, n° 561 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Desbat 2005, pl. 12.27 (Lyon/Cybèle, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Desbat *et al.* 1996, pl. 42.8-9 + 66.5 et 7 (la Murette): 20/15 av.-5/10 apr. J.-C.; Morel/Amstad 1990, pl. 4.25 (Nyon/Bel-Air, état 1A): 20-10 av. J.-C.; Ferdière/Villard 1993, fig. 1-35 (Fléré-la-Rivière): 20-10 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 11.25 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.; Metzler 1995, Abb. 266.1 (Titelberg): augustéen (inventaire mélangé).
Inv. VNE-PO 05-06/10000-9

Céramique peinte

7 Bol (cf. AV 165). Bord fortement épaisse en bourrelet interne et souligné d'une cannelure externe.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-10

Pâte dure, sableuse au toucher, avec nombreuses inclusions blanches et rares particules de mica; traces de peinture blanc-jaune dans la cannelure. Grand format. Brûlé. – Furger-Gunti 1979, Taf. 5.52 (Bâle/Münsterhügel, couche 1): vers 50 av. J.-C.; Brunetti 2007, n° 757-758 (Yverdon/Rue des Philosophes 13, horizon F1): augustéen moyen.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-11

8 Bol hémisphérique Paunier 9. Bord arrondi en bourrelet ovale; panse hémisphérique; fond concave, s'aminçissant. Pâte dure, avec inclusions blanches, brun-rouge et particules de mica; traces d'un large bandeau blanc-jaune recouvrant le bord et les deux tiers de la panse. Brûlé. – Meylan Krause 1997, pl. 2.19 (Avenches/Derrière-la-Tour): 2^e moitié 1^{er} s. av. J.-C.; Lugrinbühl/Schneiter 1999, n° 565 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 10.1 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-12

9 Bol hémisphérique Paunier 9. Bord rentrant épaisse en un petit bourrelet triangulaire; panse hémisphérique; fond concave, s'aminçissant. Pâte et peinture comme cat. 8. Brûlé. – Desbat 2005, pl. 11.26 (Lyon/Cybèle, horizon 2A): 40-20 av. J.-C.; Lugrinbühl/Schneiter 1999, n° 566 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Vogt 1948, Abb. 31.12 (Zurich/Lindenhof): avant 15 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-13

10 Bouteille? (cf. Paunier 4). Embouchure évasée terminée par un petit bord en bourrelet souligné d'une cannelure externe. Pâte grise, dure, très sableuse au toucher, avec très nombreuses inclusions blanches et rares particules de mica; étroit bandeau noir à l'extérieur. Brûlé. – Furger-Gunti 1979, Taf. 13.201 (Bâle/Münsterhügel, couche 2): env. 50-30 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-28

11 Terrine Paunier 6. Bord épaisse rentrant. Paroi convexe. Pâte fine, sans inclusions visibles; traces d'un bandeau rouge-brun à l'extérieur. Brûlé. – Brunetti 2007, n° 238 (Yverdon/Rue des Philosophes 21, horizon C): 100/80 av. J.-C.; voir F. Carrard et C. Matthey dans ce volume, n° 81 = pâte claire engobée (Morat/Combette): 60/50-20/15 av. J.-C.
Inv. VNE-PO 05-06/10000-10

Plats à engobe interne rouge

12 Plat (cf. AV 273). Bord horizontal épaisse profilé de deux cannelures sommitales. Pâte orange foncé, dure, sableuse au toucher, avec inclusions blanches et rares particules de mica; engobe rouge orangé, satiné, peu adhérent. Italie? Brûlé. – Morel *et al.* 2005, fig. 17a.50 (Avenches/Au Lavoëx, fosse st. 4-6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Meylan Krause 1997, pl. 3.25 (Avenches/Derrière-la-Tour): 2^e moitié I^{er} s. av. J.-C.; Curdy *et al.* 1995, pl. 7.109 (Yverdon/Parc Piguet, horizon E, état E3): 3^e quart I^{er} s. av. J.-C.; Luginbühl/Schneiter 1999, n° 572 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 12.41 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.; Nuoffer/Menna 2001, n° 193 (Cuarny/Eschat de la Gauze): augustéen. Inv. VNE-PO 05-06/10000-8

13 Plat (cf. AV 273). Bord horizontal court et épais, nettement détaché de la paroi externe et profilé de deux cannelures sommitales; fond plat. Pâte et engobe comme cat. 12. Italie? Brûlé. – Meylan Krause 1997, pl. 3.24 (Avenches/Derrière-la-Tour): 2^e moitié I^{er} s. av. J.-C.; Luginbühl/Schneiter 1999, n° 181 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-7

Cruche

14 Anse à quatre bourrelets; panse globulaire ornée d'une ligne médiane; pied annulaire assez haut. Pâte beige-blanc, fine, savonneuse, très douce au toucher. Brûlée. – Desbat 2005, pl. 13.39 et 41 (Lyon/Cybèle, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Schucany *et al.* 1999, Taf. 59.25 (Bâle/Rittergasse, fosse 7): 40-20 av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-6

Céramique à pâte grise

15 Pot. Court bord déversé affiné. Brûlé. Inv. VNE-PO 05-06/10000-20

16 Pot à épaulement (cf. AV 35-36). Bord épaisse faiblement déversé; épaulement légèrement marqué. Brûlé. – Kaenel *et al.* 2004, pl. 18.208 et 210 (Mont Vully): LT D?; Meylan Krause/Morel 2007, fig. 7.2 (Avenches/Sur Fourches): 80-50/40 av. J.-C.; Morel *et al.* 2005, fig. 17b.58 (Avenches/Au Lavoëx, fosse st. 4-6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Furger-Gunti 1979, Taf. 19.318 et 31.563 (Bâle/Münsterhügel, couches 3

inf. et 3 sup.): env. 30-20 av. J.-C. et env. 20-10 av. J.-C.

Inv. VNE-PO 05-06/10000-23

17 Pot (cf. AV 34/1). Bord arrondi déversé. Brûlé. – Brunetti 2007, type P 7a (Yverdon): LT D1b; Bacher 1989, Taf. 4.1 (Berne/Engemeistergut, fossé 2): LT D1; Meylan Krause/Morel 2007, fig. 17.55 (Avenches/Sur Fourches): 80-50/40 av. J.-C.; Morel *et al.* 2005, fig. 14b.24 = pâte grossière (Avenches/Derrière-la-Tour): 40-20/10 av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-24

18 Tonnelet/pot. Base étroite; pied situé dans le prolongement de la panse, dégagé par un replat sous le fond, légèrement surélevé. Brûlé. – Kaenel *et al.* 2004, pl. 19.224 (Mont Vully): LT D; Anderson/Castella 2007, fig. 168.16 (Courgevaux/Le Marais): LT?; Bacher 1989, Taf. 4.2 (Berne/Engemeistergut, fossé 2): LT D1; Meylan Krause/Morel 2007, fig. 16.44 (Avenches/Sur Fourches): 80-50/40 av. J.-C.; voir F. Carrard et C. Matthey dans ce volume, fig. 9.6 (Morat/Combette): 60/50-20/15 av. J.-C.; Blanc/Meylan Krause 1997, fig. 18.61 (Avenches, *insula* 20, horizon 1b): 10 av.-10/20 apr. J.-C.

Inv. VNE-PO 05-06/10000-26

19 Pot. Décor de trois registres de quatre lignes verticales au peigne sous un cordon externe. Brûlé. – Brunetti 2007, n° 17 (Yverdon/Rue des Philosophes 21, horizon A): début-dernier quart II^{er} s. av. J.-C.; Meylan Krause/Morel 2007, fig. 16.40 (Avenches/Sur Fourches): 80-50/40 av. J.-C.; Morel *et al.* 2005, fig. 17a.54 (Avenches/Au Lavoëx, fosse st. 4-6): milieu I^{er} s. av. J.-C.; Meylan Krause 1997, pl. 5.47 (Avenches/Derrière-la-Tour): 2^e moitié I^{er} s. av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-25

20 Terrine carénée AV 137/1. Bord déversé; panse carénée profilée d'un cordon encadré, en haut et en bas, d'une cannelure; pied de section rectangulaire assez bas et dégagé par un replat sous le fond, légèrement surélevé. Brûlée. – Martin-Kilcher 2005, Abb. 3b.23 (Berne Engemeistergut, fossé 2): LT D1; Brunetti 2007, n° 560 (Yverdon/Rue des Philosophes 13, horizon E1, fossé 1) et n° 714 (Yverdon/Rue des Philosophes 27, horizon E3): 1^{er} quart I^{er} s. av. J.-C. et milieu I^{er} s. av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1997, fig. 7.15 = fond du même type (Genève/St-Gervais): 60-40 av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-22

21 Couvercle (de pyxide?). Bord découpé; plateau concave; long bouton de préhension. Fond de bal-samaire réutilisé? Brûlé. Inv. VNE-PO 05-06/10000-27

22 Fusaiole/jeton percé. Forme subcirculaire; perforation centrale circulaire. Façonné(e) à partir d'un tesson de céramique; une moitié conservée. Brûlé(e). – Anderson/Castella 2007, fig. 133.9 = fusaiole (Courgevaux/Le Marais): LT; Brunetti 2007, n° 134-135 et 486-487 = jetons percés (Yverdon/Rue des Philosophes 27, fossé 7, horizon B et Yverdon/Rue des Philosophes 21, horizon C): dernier quart II^{er} s. av. J.-C. et env. 100/80 av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-29

Céramique à pâte grise grossière

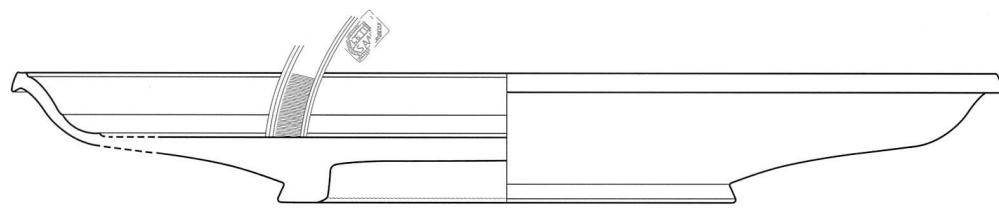
23 Pot à cuire. Bord épaisse faiblement déversé, presque en amande. Non tourné. – Brunetti 2007, n° 657 = pâte grise fine (Yverdon/Rue des Philosophes 7, horizon E1, fossé 3 sup.): 2^e quart I^{er} s. av. J.-C.; voir F. Carrard et C. Matthey dans ce volume, fig. 9.5 = pâte grise fine (Morat/Combette): 60/50-20/15 av. J.-C.; Morel/Amstad 1990, pl. 7.52 (Nyon/Bel-Air, état 1A): 20-10 av. J.-C.; Bacher 1989, Taf. 12.30 (Berne/Engemeistergut, au-dessus du fossé 2): post LT D1. Inv. VNE-PO 05-06/10000-19

24 Pot à cuire. Décor de lignes au peigne se recouvrant. Non tourné. – Bacher 1989, Taf. 6.5 (Berne/Engemeistergut, fossé 2): LT D1. Inv. VNE-PO 05-06/10000-18

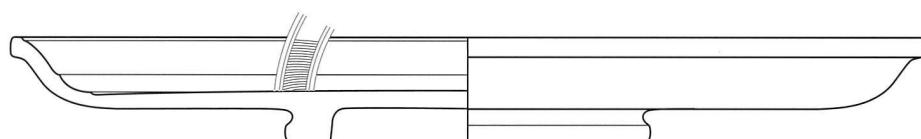
25 Marmite tripode. Bord légèrement rentrant; panse très légèrement convexe. Brûlée. – Luginbühl/Schneiter 1999, n° 638 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 9.102 (Massongex, horizon E): 30-15 av. J.-C.; Morel/Amstad 1990, pl. 9.67 (Nyon/Bel-Air, état 1A): 20-10 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 14.70 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C. Inv. VNE-PO 05-06/10000-15

26 Terrine. Bord arrondi, non détaché de la paroi; très légère concavité externe; paroi tronconique; fond plat. Brûlée. – Furger-Gunti/Berger 1980, Taf. 68.1421 (Bâle/Gasfabrik): LT D1; Nuoffer/Menna 2001 n° 100-101 (Pomy-Cuarny): avant 80 av. J.-C.; Vogt 1948, Abb. 31.12 (Zurich/Lindenholz): avant 15 av.

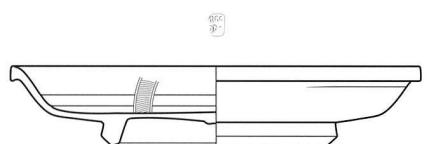
- J.-C.; Furger-Gunti 1979, Taf. 40.717 (Bâle/Münster-hügel, couche 4): env. 10 av.-10 apr. J.-C.; Blanc/Meylan Krause 1997, fig. 19.80 (Avenches, *insula* 20, horizon 1b): 10 av.-10/20 apr. J.-C.; Morel/Amstad 1990, pl. 16.135 (Nyon/Bel-Air, état 1B): 10 av.-10/20 apr. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-16
- 27** Terrine. Bord arrondi redressé verticalement. Non tournée. – Brunetti 2007, type J 1a (Yverdon): LT C-LT D; Martin-Kilcher 2005, Abb. 5.11 (Berne/Engemeistergut, fosse 12): LT D2; Haldimann *et al.* 1991, pl. 6.65-67 (Massongex, horizon D): 40-20 av. J.-C.; Furger-Gunti 1979, Taf. 19.306 (Bâle/Münster-hügel, couche 3 inf.): env. 30-20 av. J.-C.; Blanc/Meylan Krause 1997, fig. 19.78 (Avenches, *insula* 20, horizon 1b): 10 av.-10/20 apr. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-17
- 28** Terrine. Bord arrondi rentrant. Non tournée. – Brunetti 2007, type J 1a (Yverdon): LT C-LT D; Morel *et al.* 2005, fig. 13.3 (Avenches/Derrière-la-Tour) et 17c.80 (Avenches/Au Lavoëx, fosse st. 4-6): dès 1^{er} s. av. J.-C. et milieu 1^{er} s. av. J.-C.; Curdy *et al.* 1995, pl. 7.120 (Yverdon/Parc Piguet, horizon E, état E3): 3^{er} quart 1^{er} s. av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 8.9 (Massongex, horizon E): 30-15 av. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-21
- 29** Couvercle (cf. AV 388). Bord légèrement épaisse, de section triangulaire; paroi légèrement concave. Brûlé. – Luginbühl/Schneiter 1999, n° 637 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Haldimann/Rossi 1994, fig. 14.73 (Genève/Hôtel de Ville): 20-1 av. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-14
- Amphores**
- 30** Dressel 1B. Bord nettement détaché de la panse et légèrement concave à l'extérieur; épaule marquée par un ressaut; anse à section en D; pied s'élargissant à la base, à fond légèrement convexe. Pâte orange foncé, fine, à inclusions blanches, brun-gris et rouges; minuscules et rarissimes particules de mica (Martin-Kilcher 1994, cf. TG 14). Au-dessus du pied, dans un cartouche rectangulaire: estampille en forme d'ancre. Italie, atelier de Cosa. Traces de feu. – Brunetti 2007, n° 639 = Dressel 1A avec estampille à l'ancre (Yverdon/Rue des Philosophes 7, horizon E1, fossé 3 sup.): 2^{er} quart 1^{er} s. av. J.-C.; Curdy *et al.* 1995, pl. 5.86 (Yverdon/Parc Piguet, horizon E, état E2): 2^{er} tiers ou 2^{er} quart 1^{er} s. av. J.-C.; Morel/Amstad 1990, pl. 6.36 (Nyon/Bel-Air, état 1A): 20-10 av. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-33
- 31** Dressel 1 var. Bord détaché de la panse et fortement concave à l'intérieur; col très étroit; épaule marquée par une moulure prononcée; anse à section ovale; pied presque cylindrique. Pâte brun-beige, dure, à nombreuses inclusions blanches et grises; particules de mica (Martin-Kilcher 1994, TG 22). Moyenne vallée du Rhône? Traces de feu. – Haldimann *et al.* 1991, pl. 10.117 (Massongex, horizon F): 20-1 av. J.-C.; Martin-Kilcher 1994, Taf. 95.2033 (Augst): époque augustéenne.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-30
- 32** Pascual 1. Bord haut, épaisse à son extrémité, concave à l'intérieur; col concave; anse ronde profilée d'un très léger sillon médian à l'extérieur; pied presque cylindrique. Pâte beige à l'intérieur, beige orangé à l'extérieur, à grosses inclusions blanches et grises; particules de mica en surface (Martin-Kilcher 1994, TG 19). Tarragonaise. Traces de feu. – Desbat 2005, pl. 15.68 (Lyon/Cybèle, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Luginbühl/Schneiter 1999, n° 564 (Lausanne-Vidy/Chavannes 11, horizon 2): 40-20 av. J.-C.; Haldimann *et al.* 1991, pl. 13.171 (Massongex, horizon G): 10 av.-10 apr. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-31
- 33** Pascual 1. Bord haut, épaisse à son extrémité, concave à l'intérieur; col concave; anse ronde, profilée d'un sillon médian à l'extérieur. Pâte rouge rosé, dure, à nombreuses inclusions blanches et grises; particules de mica en surface (Martin-Kilcher 1994, TG 18). Engobe blanc jaunâtre à l'extérieur comme à l'intérieur. Tarragonaise. Traces de feu. – Morel *et al.* 2005, fig. 19.112 (Avenches/En Chaplix, sépulture): 15/10 av. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-34
- Niveau supérieur**
- Amphores**
- 34** Dressel 1B. Bord nettement détaché du col, se terminant en un bourrelet légèrement déversé; épaule surmontée d'une large cannelure; anse à section en D. Pâte orange-beige, dure, à inclusions blanches, grises et brun-rouge (Martin-Kilcher 1994, cf. TG 14). Italie? Traces de feu.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-35
- 35** Dressel 1B. Bord arrondi détaché du col. Pâte orange foncé, assez fine, à inclusions blanches, grises (parfois sous forme de petits éclats) et rouges; minuscules et rares particules de mica (Martin-Kilcher 1994, TG 14). Italie (Cosa?). Traces de feu. – Furger-Gunti 1979, Taf. 7.89 = provenance indéterminée (Bâle/Münsterhügel, couche 2): env. 50-30 av. J.-C.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-32
- 36** Dressel 1. Epaule marquée par une moulure; anse à section ovale. Pâte beige rosé à l'extérieur, saumonée à l'intérieur, très fine, à rares inclusions blanches, grises et rouges; minuscules particules de mica. Italie? Traces de feu.
- Inv. VNE-PO 05-06/10000-36



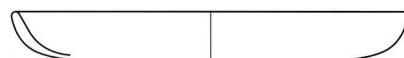
1



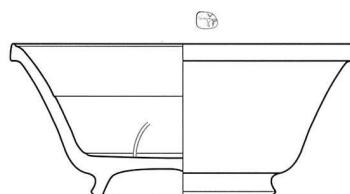
2



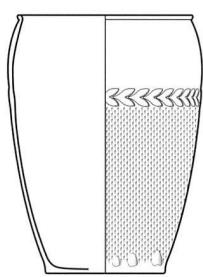
3



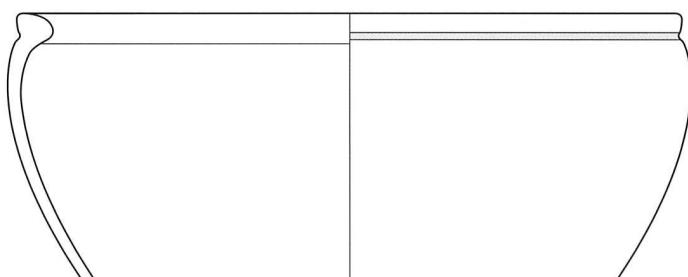
4



5



6

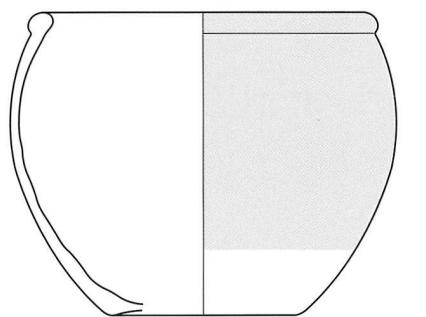


7

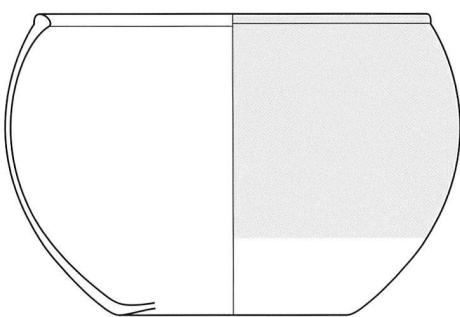
Planche / Tafel 1

Céramique du niveau inférieur: 1-5 terre sigillée italique; 6 parois fines; 7 céramique peinte (1:3; estampilles 1:1)

Keramik aus dem unteren Niveau: 1-5 italische Terra Sigillata; 6 Dünnewandkeramik; 7 bemalte Ware (1:3; Stempel 1:1)



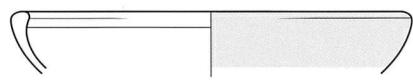
8



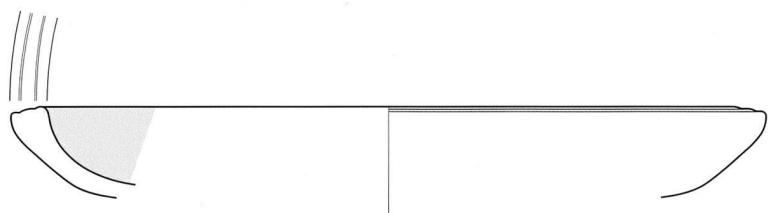
9



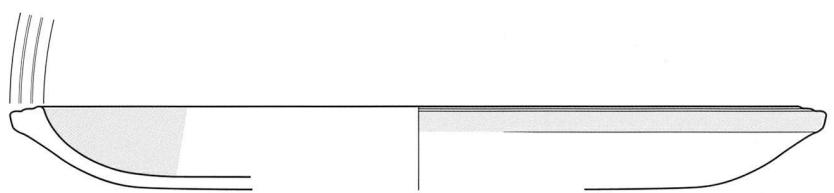
10



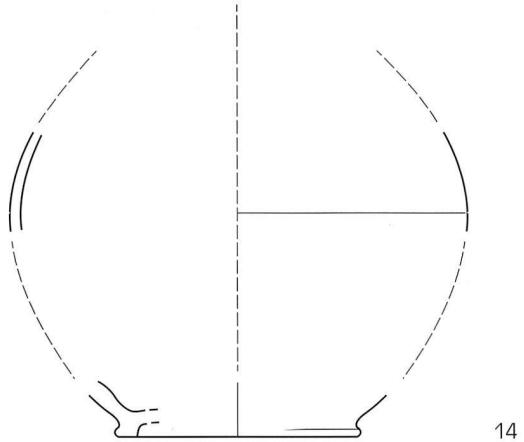
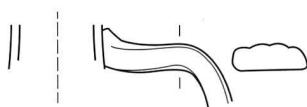
11



12



13

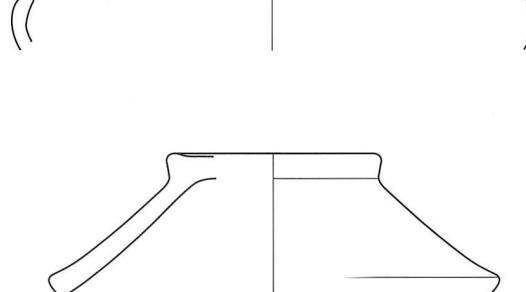
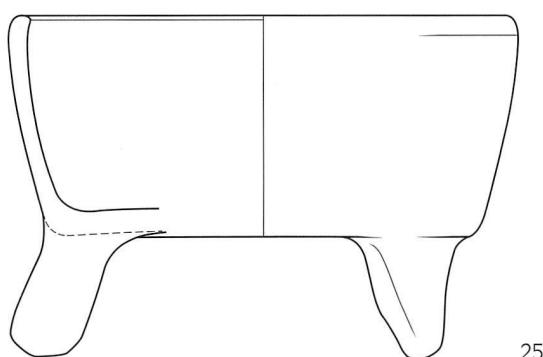
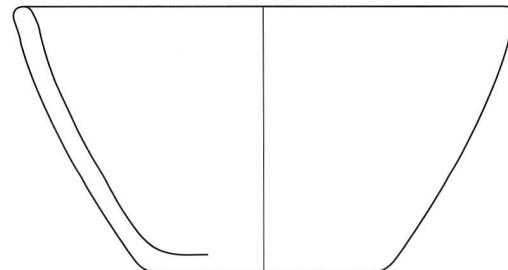
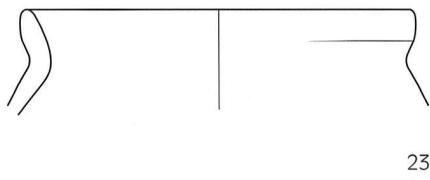
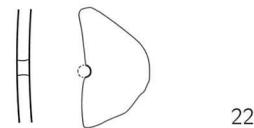
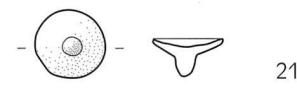
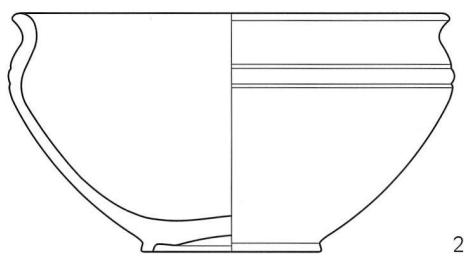
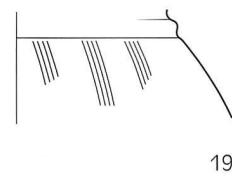
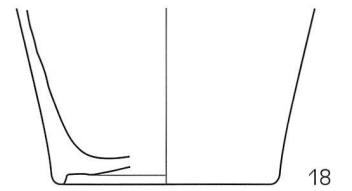
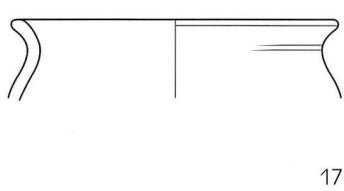
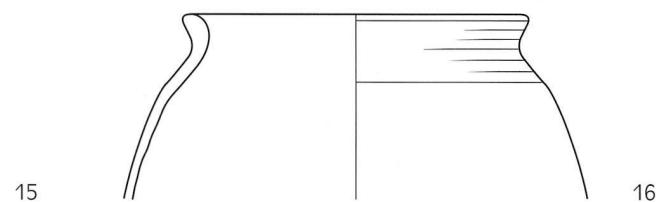
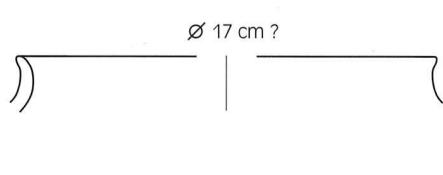


14

Planche / Tafel 2

Céramique du niveau inférieur: 8-11 céramique peinte; 12-13 engobe interne; 14 cruche (1:3)

Keramik aus dem unteren Niveau: 8-11 bemalte Ware; 12-13 Keramik mit rotem Innenüberzug; 14 Krug (1:3)

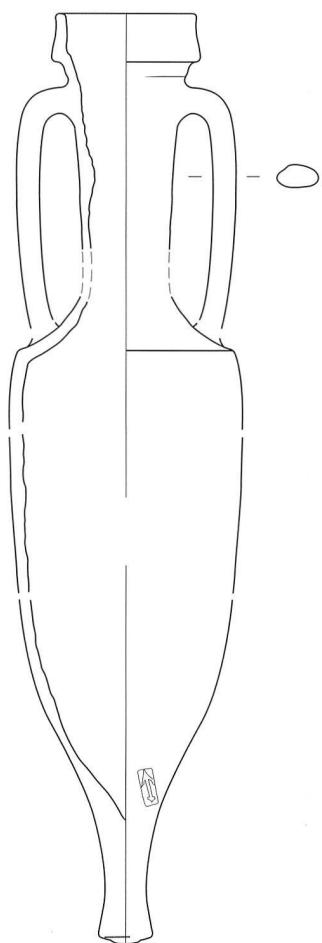


29

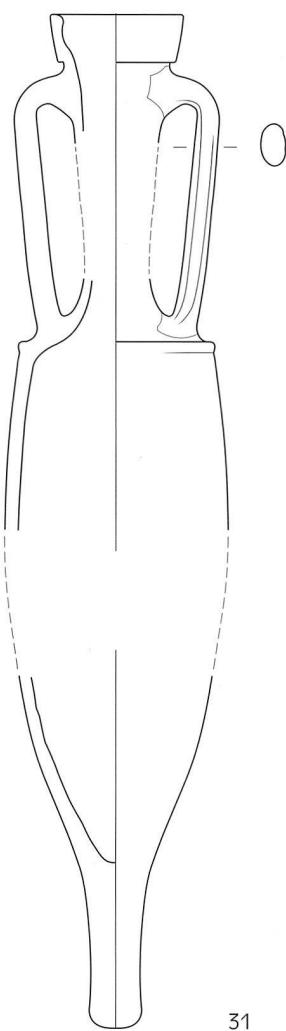
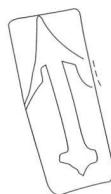
Planche / Tafel 3

Céramique du niveau inférieur: 15-22 pâte grise; 23-29 pâte grise grossière (1:3)

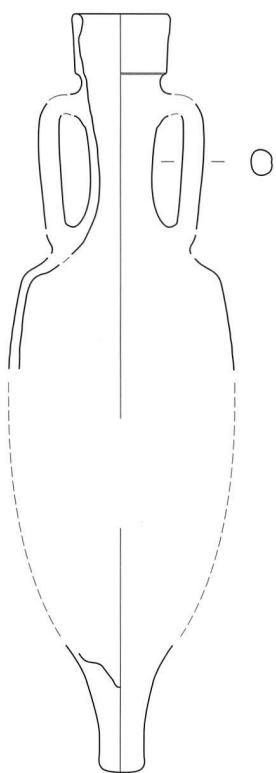
Keramik aus dem unteren Niveau: 15-22 grautonige Ware; 23-29 grobe grautonige Ware (1:3)



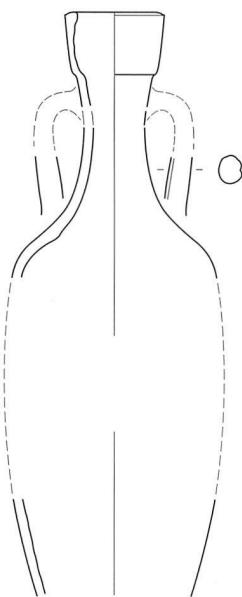
30



31



32

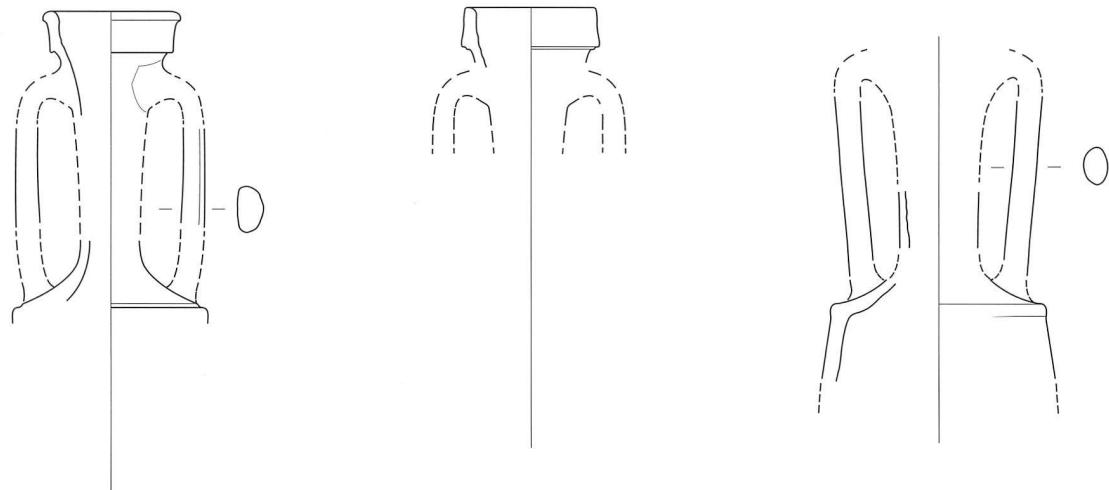


33

Planche / Tafel 4

Amphores du niveau inférieur (1:10; estampille 1:2)

Amphoren aus dem unteren Niveau (1:10; Stempel 1:2)



34

35

36

Planche / Tafel 5

Amphores du niveau supérieur (1:10)

Amphoren aus dem oberen Niveau (1:10)

NOTES

- ¹ N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941, 94.
- ² Nous remercions MM. Pascal Gendre et Jean-Pierre Corret de la commune de Villeneuve, ainsi que M. Olivier Ballaman de l'entreprise Grisoni-Zaugg SA pour leur précieuse collaboration. Nous ne saurions oublier Mme Janine Crausaz, grâce à qui nos recherches ont pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles.
- ³ A en juger par les cartes topographiques du XIX^e siècle, il est possible que la partie aval de ce secteur ait été perturbée par l'ancienne route reliant Villeneuve à Granges-Marnand VD, dont le tracé était plus sinuex que celui de la route actuelle.
- ⁴ Nous adressons ici tous nos remerciements à Marie-France Meylan Krause et Frédéric Carrard pour l'aide qu'ils nous ont apportée à l'étude du matériel publié ici.
- ⁵ Le mobilier métallique a été restauré au SAEF par Christine Favre que nous remercions.
- ⁶ Nous remercions Matthieu Demierre, Anika Duvauchelle, Eckhard Deschler-Erb et Martin Schönfelder pour leurs remarques et leurs conseils.
- ⁷ L'étude des ossements a été réalisée par Nicole Nicklisch de l'Institut d'anthropologie de l'Université de Mayence (Prof. Kurt W. Alt) et a fait l'objet de deux rapports non publiés (2006 et 2007) déposés au SAEF.
- ⁸ Oxé *et al.* 2000², 428 situe l'atelier de *L. Tettius Samia* en Etrurie, mais émet quelques réserves quant à sa localisation à Arezzo même.
- ⁹ En se basant sur les estampilles de *L. Tettius Samia* publiées dans Oxé *et al.* 2000², Roth-Rubi 2004, 237 en signale une à Genève, trois à *Lousonna*, une à Nyon et une à *Vindonissa*. Paunier 1981, 203 en mentionne une autre pour Genève et Ettlinger 1983, 62 deux supplémentaires pour *Lousonna*.
- ¹⁰ Oxé *et al.* 2000², n^o 2109.30, 70 et 94 (TETT sans I); l'estampille n^o 2109.96, attestée par une seule occurrence (Altino, I), est encadrée d'un décor tout aussi particulier que celui de Villeneuve, mais constitué de palmes.
- ¹¹ Pour la datation des différentes périodes ou phases des époques laténienne et augustéenne, nous renvoyons le lecteur à la fig. 4 de l'article de F. Carrard et C. Matthey dans ce volume, 78.
- ¹² Oxé *et al.* 2000², 9.
- ¹³ Pour les références bibliographiques, nous renvoyons le lecteur aux comparaisons figurant dans notre catalogue. Concernant Morat/Combette, voir F. Carrard et C. Matthey dans ce volume, cat. 47-53.
- ¹⁴ Neuss: Ettlinger 1983, Taf. 3, 5, 11; Titelberg: Metzler 1995, Abb. 257-263; Fléré-la-Rivière: Ferdière/Villard 1993, 47 fig. 1-39. Pour ce qui concerne la discussion quant à l'interprétation de l'ensemble de Fléré-la-Rivière, voir J. Gomez de Soto, «Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Age du Fer et au début de l'époque gallo-romaine», *Aquitania* XII, 1994, 165-182, plus particulièrement 178.
- ¹⁵ Ettlinger 1983, 102.
- ¹⁶ Desbat 2005, horizon 1A, 248-249 et 268.
- ¹⁷ Communication d'Armand Desbat que nous remercions chaleureusement.
- ¹⁸ Lyon: Desbat *et al.* 1996, pl. 5-8 (Loyasse) et 41-72 (la Muette); Neuss: Vegas 1975, Taf. 3-5; Goeblingen/Nospelt: Metzler-Zens *et al.* 1999, fig. 349-K.2.2; Titelberg: Metzler 1995, Abb. 266.1.
- ¹⁹ A. Desbat, «Les ateliers lyonnais et viennois à l'époque d'Auguste et leur rapport avec les ateliers padans», in: G.P. Brogiolo – G. Olcese (a cura di), *Produzione ceramica in area padana tra il II secolo A.C. et il VII secolo D.C.: nuovi dati et prospettive di ricerca (Documenti di Archeologia 21)*, Convegno internazionale di Desenzano del Garda (1999), Mantova 2000, 79-92, plus particulièrement 80, 87-88; A. Desbat, «L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)», in: L. Rivet (éd.), *Actes du congrès de la SFECAG (Reims, 1985)*, Marseille 1985, 10-14, plus particulièrement 12.
- ²⁰ Production attestée à Nyon, Lausanne, Yverdon, Berne et Aegerten. Voir à ce propos D. Castella, «L'*insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches. La céramique», *BPA* 43, 2001, 67-123, plus particulièrement 74 et note 16 (pour les références bibliographiques); voir aussi Luginbühl/Schneiter 1999, 94.
- ²¹ Voir F. Carrard et C. Matthey dans ce volume, 90.
- ²² Curdy *et al.* 1995, 22.
- ²³ Meylan Krause 1997, 9.
- ²⁴ Yverdon: Brunetti 2007, 220; Morat/Combette: F. Carrard et C. Matthey, dans ce volume, cat. 68-74.
- ²⁵ Bibracte: Olmer 2003, n^o 464-465 et Laubenheimer 1991, n^o 176-178; Saône: Olmer 2003, B155; Titelberg: Metzler 1995, Abb. 236.11; Cosa: M.-B. Carre – V. Gaggadis-Robin – A. Hesnard – A. Tchernia, *Recueil de timbres sur amphores romaines (1987-1988) (Travaux du Centre Camille Jullian 169)*, Aix-en-Provence 1995, n^o 61.
- ²⁶ Brunetti 2007, 219. Olmer 2003, 203 mentionne cependant le timbre «SES à l'ancre» sur une Dressel 1C.
- ²⁷ Brunetti 2007, 219, note 335. Dressel 1A: lèvre triangulaire d'une hauteur inférieure à 5/5,50 cm et pied ne dépassant pas les 12,50 cm; Dressel 1B: lèvre en bandeau de plus de 5 cm de hauteur et pied plus grand que 15 cm. Dans le cas de Villeneuve, la lèvre mesure 6,50 cm et le pied 17 cm.
- ²⁸ Brunetti 2007, 219; A. Desbat, «L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule», in: L. Rivet (éd.), *Actes du congrès de la SFECAG (Istres, 1998)*, Marseille 1998, 31-36, plus particulièrement 33.
- ²⁹ Furger-Gunti 1979, 97 Abb. 51 (distribution des différentes amphores par couches) et 130 Abb. 64 (proposition de datation des couches). Cette datation des couches, proposée en 1979, fait toujours l'objet d'après discussions; à ce propos, voir Y. Hecht – G. Helmig – N. Spichtig – A. Burkhardt – E. Deschler-Erb – P. Jud – M. Poux – K. Richner – H. Rissanen – S. Rodel, «Zum Stand der Erforschung der Spätlatènezeit und der augustéischen Epoche in Basel», *ASSPA* 82, 1999, 163-182.
- ³⁰ Olmer 2003, 179 fig. 44. Dans les phases plus anciennes, le symbole est accompagné des lettres SES ou SEST.
- ³¹ Concernant les Dressel 1 hispaniques, voir A. López Mullor – A. Martín Menéndez, «La production d'amphores gréco-italiques, Dressel 1, Lamboglia 2 et Tarragonaise 1 à 3 en Catalogne», in: L. Rivet (éd.), *Actes du congrès de la SFECAG (Pézenas, 2006)*, Marseille 2006, 441-460.
- ³² A. Desbat (dir.), «Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2^e partie: Les ateliers du I^{er} s. après J.-C.», *Gallia* 54, 1997, 1-117, plus particulièrement 107.

- ³³ Augst et Massongex (il s'agit dans ce dernier cas d'une Dressel 1C que nous aurions personnellement classée parmi les 1B): voir les références bibliographiques dans notre catalogue; Messen: S. Wyss, «Messen SO: Keramik aus der Grabung Altes Schulhaus 1996/97», in: Kaenel et al. 2005, 71-74, plus précisément 71 (mention d'une *helltonige* Dressel 1 fabriquée dans la moyenne vallée du Rhône).
- ³⁴ Laubenheimer 1991, 135; Olmer 2003, 138 tableau 3.
- ³⁵ La tombe B de Goeblingen/Nospelt est datée d'environ 25-20 avant J.-C. (Metzler-Zens et al. 1999, 342), Antran du premier quart de notre ère (J.-P. Poutreau (dir.), *Antran. Un ensemble aristocratique du premier siècle*, Poitiers 1999) et Fléré-la-Rivière de la deuxième décennie avant J.-C. (Ferdière/Villard 1993, 92).
- ³⁶ Martin-Kilcher 1994, 335.
- ³⁷ Paunier 1981, 169-170 et fig. 45.10.
- ³⁸ B. Horisberger, «Bern-Engehalbinsel: Oppidum und Vicus Brenodurum, Töpferei (Areal Enge-meistergut)», in: Kaenel et al. 2005, 67-70 et Abb. 3a.
- ³⁹ Lausanne: Luginbühl/Schneiter 1999, 81; Massongex: Haldimann et al. 1991, 145; Yverdon: Brunetti 2007, 226.
- ⁴⁰ Genève: Paunier 1981, 169-172; Lausanne: Luginbühl/Schneiter 1999, 80-85; Avenches: M.-F. Meylan Krause – D. Castella, «La céramique d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie», *BPA* 36, 1994, 5-126. En consultant ces diverses publications, on remarque que certaines formes sont présentes partout (le bol Roanne ou les bouteilles par exemple), mais que d'autres, en revanche, ne sont attestées que très sporadiquement. Il existe donc, pour cette catégorie de céramique, une grande diversité de formes qu'il serait utile d'étudier à l'échelle du Plateau suisse occidental au moins.
- ⁴¹ Paunier 1981, 169 et 170.
- ⁴² Voir F. Carrard et C. Matthey, dans ce volume, cat. 81.
- ⁴³ Voir par exemple AV 235, AV 247, AV 250, AV 286-287; voir aussi Meylan Krause 2002, 130-131 fig. 5 et 8.
- ⁴⁴ Haldimann et al. 1991, 145 et 150 pour la datation de l'horizon C.
- ⁴⁵ A Morat/Combette (matériel inédit mis à notre disposition par F. Carrard que nous remercions), quasiment toutes les terrines, qu'elles soient en pâte fine ou en pâte grossière, comportent un bord rentrant ou redressé verticalement; il en va de même sur le site rauraque de Bâle/Gasfabrik par exemple (Furter-Gunti/Berger 1980, Taf. 59-68).
- ⁴⁶ Une urne dotée de ce type de fond, provenant d'Avenches, a été datée de La Tène finale (Meylan Krause 1997, 11, fig. 6 et note 27).
- ⁴⁷ Voir Vegas 1975, Taf. 18-19 (plusieurs exemplaires dans ces deux planches).
- ⁴⁸ Matériel inédit.
- ⁴⁹ Meylan Krause 2002, 125.
- ⁵⁰ Voir *supra*, 126.
- ⁵¹ Brunetti 2007, 569 s. Ce type de parure n'est pas l'apanage du costume masculin, puisqu'il apparaît dans une tombe féminine récemment découverte à Sion VS: J.-C. Moret – A. Rast-Eicher – P. Taillard, «Les secrets d'une tombe 'sédune'», *AS* 23.1, 2000, 10-17.
- ⁵² Künzl 1998.
- ⁵³ Deschler-Erb 1999, n° 732
- ⁵⁴ Deimel 1987, 73 et pl. 52-53.
- ⁵⁵ Cette découverte ancienne a fait l'objet d'un réexamen récent: Schönfelder 2002.
- ⁵⁶ Castella 1999, n° 1734, 1738 à 1745 (tête plate) et 1749-1750 (tête sphérique).
- ⁵⁷ A. Duvauchelle, in Castella 1999, 372.
- ⁵⁸ A. Duvauchelle, in Castella 1999, 370 et pl. 192.1978.
- ⁵⁹ Schönfelder 2002, 200-204, fig. 125 et n° 13-14 (Manching).
- ⁶⁰ La présence de plusieurs sujets, quoique peu vraisemblable, ne saurait être écartée d'emblée.
- ⁶¹ Méniel 2004.
- ⁶² Voir M. Ruffieux et al., «Deux nécropoles de La Tène finale dans la Broye: Châbles/Les Biollettes 3 et Frasses/Les Champs Montants», *CAF* 8, 2006, en particulier 93-97 (contribution de Claude Olive).
- ⁶³ Voir par exemple S. Lepetz, «Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines», in: Ferdière 1993, 37-44.
- ⁶⁴ Datations des services de Haltern d'après Ettlinger 1983, 105 (Abb. 8): service Ia: 25/20-15 av. J.-C.; service Ib: 20-5/1 av. J.-C.; service Ic: 20/15 av.-15 apr. J.-C.; service II: 15/10 av.-20 apr. J.-C.
- ⁶⁵ Olmer 2003, 138 tableau 3.
- ⁶⁶ Brunetti 2007, 226.
- ⁶⁷ La Tène: Brunetti 2007, type Jc 5a; époque romaine: AV 137; IV^e-V^e s. apr. J.-C.: K. Roth-Rubi, «Zur spätromischen Keramik von Yverdon», *ZAK* 37, 1980, 149-197, plus particulièrement 161 (Form 33) et Taf. 8:165-170.
- ⁶⁸ Th. Luginbühl, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique* (CAR 83), Lausanne 2001, 62.
- ⁶⁹ Luginbühl/Schneiter 1999, 17.
- ⁷⁰ Nous renvoyons le lecteur à J. Metzler, «Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt», in: Trier, *Augustusstadt der Treverer. Stadt und Land in vor- und frühromischer Zeit*, Ausstellungskatalog (Rheinisches Landesmuseum Trier), Mainz am Rhein 1984², 87-99 et Kat. 147.
- ⁷¹ A Avenches, cette catégorie de céramique semble apparaître vers la fin du I^{er} siècle avant J.-C. seulement et elle se généralise surtout dans les trois premières décennies après J.-C.: Meylan Krause 1997, 10.
- ⁷² J. Metzler, voir note 70, 96; Metzler-Zens et al. 1999, 342 fig. 347.
- ⁷³ Lousonna: G. Kaenel – S. Fehlmann, *Un quartier de Lousonna. La fouille de «Chavannes 7», 1974/75 et 1977 (Lousonna 3; CAR 19)*, Lausanne 1980, 49-50; Sion: J.-C. Moret – A. Rast-Eicher – P. Taillard, voir note 51.
- ⁷⁴ Luginbühl/Schneiter 1999, 17.
- ⁷⁵ Wederath-Belginum: Kaiser 2006, en particulier 20-30. Pour la Suisse occidentale, on trouvera une synthèse récente sur quelques nécropoles en milieu urbain (Nyon, Avenches, Martigny), dans le cadre d'un mémoire de licence présenté à l'Université de Lausanne: Andrey 2007.
- ⁷⁶ Polfer 2001.
- ⁷⁷ La présence d'os humains en contexte non sépulcral, qui peut s'expliquer par l'identification difficile des restes après crémation, n'est pas exceptionnelle. D'après les textes juridiques antiques, seule la tombe ou le tombeau fait l'objet d'une consécration. Les restes humains simplement enfouis (comme ici, dans le cas d'un reste de crémation) ne semblent revêtir aucun caractère religieux. Voir Blaizot/Tranoy 2004, 178.
- ⁷⁸ Castella et al. 2002, 20 fig. 14 notamment et 41.
- ⁷⁹ Pour établir nos comparaisons, nous nous sommes basés sur Morel et al. 2005, 36-38, 43-44 et fig. 18-19 (tombe privilégiée d'Avenches/En Chaplix) et sur Castella et al. 2002, 33-49 et fig. 41a-b pour les autres ensembles.
- ⁸⁰ Castella et al. 2002, 48.

- ⁸¹ Voir M. Poux, *L'âge du vin: rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante (Protohistoire européenne 8)*, Montagnac 2004.
- ⁸² En dernier lieu, Morel *et al.* 2005, 32-36.
- ⁸³ Ce site fait l'objet d'une étude dans le présent volume.
- «En Chaplix». Fouilles 1987-1992 (Aventicum IX-X; CAR 77-78), Lausanne 1999.
- Castella *et al.* 2002**
D. Castella – H. Amrein – A. Duvauchelle – S. Frey-Kupper – Ch. Martin Pruvot – A. Mazur – C. Olive – M. A. Porro, «Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix», *BPA* 44, 2002, 7-102.
- Furger-Gunti 1979**
A. Furger-Gunti, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.) (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6)*, Derendingen/Solothurn 1979.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson/Castella 2007

T. J. Anderson – D. Castella, *Une ferme gauloise à Courgevaux (Fribourg, Suisse)* (AF21), Fribourg 2007.

Andrey 2007

A. Andrey, *Autour de la tombe. Les structures funéraires non sépulcrales dans les nécropoles gallo-romaines d'Avenches, de Nyon et de Martigny*, Mémoire de Licence (Université de Lausanne, Faculté des Lettres), (Lausanne 2007).

Bacher 1989

R. Bacher, *Bern-Engemeistergut. Grabung 1983*, Bern 1989.

Baray 2004

L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques (Bibracte 9)*, Actes de la table-ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 2001), Glux-en-Glenne 2004.

Blaizot/Tranoy 2004

F. Blaizot – L. Tranoy, «La notion de sépulture au Haut-Empire. Identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations», in: Baray 2004, 171-187.

Blanc/Meylan Krause 1997

P. Blanc – M.-F. Meylan Krause, «Nouvelles données sur les origines d'Aventicum. Les fouilles de l'insula 20 en 1996», *BPA* 39, 1997, 29-112.

Brunetti 2007

C. Brunetti, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer* (CAR 107), Lausanne 2007.

Castella 1999

D. Castella, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches*

tiques de la cité des Bituriges (Mémoire du musée d'Argentomagus 2; RACF suppl. 7), Saint-Marcel 1993.

Castella *et al.* 2002

D. Castella – H. Amrein – A. Duvauchelle – S. Frey-Kupper – Ch. Martin Pruvot – A. Mazur – C. Olive – M. A. Porro, «Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix», *BPA* 44, 2002, 7-102.

Curdy *et al.* 1995

Ph. Curdy – L. Flutsch – B. Moulin – A. Schneiter, «Eburodunum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, 1992», *ASSPA* 78, 1995, 7-56.

Deimel 1987

M. Deimel, *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg (Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg 9)*, Klagenfurt 1987.

Desbat 2005

A. Desbat, «Lyon-Lugdunum: structures et mobilier à la fin de La Tène et aux premiers temps de la romanisation», in: Kaenel *et al.* 2005, 241-272.

Desbat *et al.* 1996

A. Desbat – M. Genin – J. Lasfargues (dir.), «Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1^{re} partie: Les ateliers précoces», *Callia* 53, 1996, 1-250.

Deschler-Erb 1999

E. Deschler-Erb, *Ad armal Römisches Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica (Forschungen in Augst 28)*, Augst 1999.

Ettlinger 1983

E. Ettlinger, *Die italische Sigillata von Novaesium (Novaesium IX; Limesforschungen 21)*, Berlin 1983.

Ferdière 1993

A. Ferdière (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale (RACF suppl. 6)*, Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 1992), Tours 1993.

Ferdière/Villard 1993

A. Ferdière – A. Villard, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocra-*

Furger-Gunti 1979

A. Furger-Gunti, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.) (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6)*, Derendingen/Solothurn 1979.

Furger-Gunti/Berger 1980

A. Furger-Gunti – L. Berger, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Casfabrik (Untersuchungen zur spätkeltisch-frühromischen Übergangszeit in Basel 2; Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7)*, Derendingen/Solothurn 1980.

Haldimann/Rossi 1994

M.-A. Haldimann – F. Rossi, «D'Auguste à la Tétrarchie. L'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève», *ASSPA* 77, 1994, 53-93.

Haldimann *et al.* 1991

M.-A. Haldimann – Ph. Curdy – P.-A. Gillioz – G. Kaenel – F. Wiblé, «Aux origines de Massongex VS. Tarnaiae, de La Tène finale à l'époque augustéenne», *ASSPA* 74, 1991, 129-182.

Haldimann *et al.* 1997

M.-A. Haldimann – S. Berti – F. Rossi, «Entre 60 BC et 20 AD. Le bassin lémanique, une charnière entre archéologie et histoire», in: *60 BC – 15 AD d'Orgétoix à Tibère*, Préactes du colloque de l'ARS (Porrentruy, 1995), (Zurich 1997), 38-52.

Kaenel *et al.* 2004

G. Kaenel – Ph. Curdy – F. Carrard, *L'oppidum du Mont Vully. Un bilan des recherches 1978-2003 (AF 20)*, Fribourg 2004.

Kaenel *et al.* 2005

G. Kaenel – S. Martin-Kilcher – D. Wild (éd.), *Colloquium Turicense. Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1^{er} s. av. J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône (CAR 101)*, Lausanne 2005.

Kaiser 2006

M. S. Kaiser, *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum. 6: Die Aschengruben und Aschenflächen ausgegraben 1954-1985 (Trierer Grabungen und Forschungen VI.6)*, Trier 2006.

- Künzli 1998**
E. Künzli, «Der Eisendolch mit Opus Interrasile-Dekor aus Grab 95/7 vom Tell Schech Hamad/Syrien», *Archäologisches Korrespondenzblatt* 28, 1998, 269-282.
- Laubenheimer 1991**
F. Laubenheimer, *Les amphores de Bibracte. Le matériel des fouilles anciennes (DAF 29)*, Paris 1991.
- Luginbühl/Schneiter 1999**
Th. Luginbühl – A. Schneiter, *La fouille de Vidy 'Chavannes 11' 1989-1990, trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique (CAR 74)*, Lausanne 1999.
- Martin-Kilcher 1994**
S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte. 2: Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24) und Gesamtauswertung. 3: Archäologische und naturwissenschaftliche Tonbestimmungen (Forschungen in Augst 7/2-3)*, Augst 1994.
- Martin-Kilcher 2005**
S. Martin-Kilcher, «Bern-Engehalbinsel: Oppidum und Vicus Brenodurum. Funde aus einem zentralen Heiligen Platz», in: Kaenel *et al.* 2005, 59-66.
- Méniel 2004**
P. Méniel, «Les animaux dans les rituels funéraires au deuxième âge du Fer», in: Baray 2004, 189-196.
- Metzler 1995**
J. Metzler, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frührömischen Zeit in Nord-Gallien (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art III)*, Luxembourg 1995.
- Metzler-Zens *et al.* 1999**
N. et J. Metzler-Zens – P. Méniel – R. Bis – C. Gaeng – I. Villemur, *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art VI)*, Luxembourg 1999.
- Meylan Krause 1997**
M.-F. Meylan Krause, «Aventicum. Un ensemble
- céramique de la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.», *BPA* 39, 1997, 5-28.
- Meylan Krause 2002**
M.-F. Meylan Krause, «La céramique culinaire d'Aventicum. Influences romaines, traditions celtes et innovations gallo-romaines», *BPA* 44, 2002, 121-136.
- Meylan Krause/Morel 2007**
M.-F. Meylan Krause – J. Morel, «Avenches/Aventicum (canton de Vaud, Suisse): deux fosses laténiques (80-50/40 av. J.-C.) à caractère funéraire?», in: Ph. Barral – A. Daubigney – C. Dunning – G. Kaenel – M.-J. Roulière-Lambert (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 826)*, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne 2005), Besançon 2007, 263-278.
- Morel/Amstad 1990**
J. Morel – S. Amstad, Un quartier romain de Nyon: de l'époque augustéenne au III^e siècle (Les fouilles de Bel-Air/Care 9 – 1978-1982) (*Noviodunum II; CAR 49*), Lausanne 1990.
- Morel *et al.* 2005**
J. Morel – M.-F. Meylan Krause – D. Castella, «Avant la ville: témoins des 2^e et 1^{er} siècles av. J.-C. sur le site d'Aventicum/Avenches», in: Kaenel *et al.* 2005, 29-58.
- Nuoffer/Menna 2001**
P. Nuoffer – F. Menna, *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge (CAR 82)*, Lausanne 2001.
- Olmer 2003**
F. Olmer, *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Eduens d'après les timbres d'amphores (Bibracte 7)*, Glux-en-Glenne 2003.
- Oxé *et al.* 2000²**
A. Oxé – H. Comfort – Ph. Kenrick, *Corpus vasorum arretinorum. A catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian sigillata (Antiquitas 3; Abhandlungen zur Vor- und Frühgeschichte zur klassischen und provinzial-römischen Archäologie und zur Geschichte des Altertums 41)*, Bonn 2000².
- Polfer 2001**
M. Polfer, «Les aires de crémation et les fosses à cendres: le bilan archéologique et ses répercussions sur la méthodologie de l'analyse en archéologie funéraire», in: J.-F. Geoffroy – H. Barbe (éd.), *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique (Revue du Nord, hors série 8)*, Lille 2001, 147-154.
- Riha 2001**
E. Riha, *Kästchen, Truhen, Tische – Möbelteile aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 31)*, Augst 2001.
- Roth-Rubi 2004**
K. Roth-Rubi, «Zu den frührömischen Importen von Tafelgeschirr in das Gebiet der heutigen Schweiz. Eine Arbeitsskizze», in: J. Poblome – P. Talloen – R. Brulet – M. Waelkens (ed.), *Early Italian sigillata. The chronological framework and trade patterns, Proceedings of the first international ROCT-Congress (Leuven 1999)*, Leuven 2004, 227-240.
- Schönfelder 2002**
M. Schönfelder, *Das spätkeltische Wagengrab von Boé (Dép. Lot-et-Garonne). Studien zu Wagen und Wagengräbern der jüngeren Latènezeit (Monographien des RCZM 54)*, Mainz 2002.
- Schucany *et al.* 1999**
C. Schucany – S. Martin-Kilcher – L. Berger – D. Paunier (éd.), *Céramique romaine en Suisse (Antiqua 31)*, Bâle 1999.
- Vegas 1975**
M. Vegas, *Die augusteische Gebrauchskeramik von Neuss (Novaesium VI; Limesforschungen 14)*, Berlin 1975.
- Vogt 1948**
E. Vogt, *Der Lindenhof in Zürich. Zwölf Jahrhunderte Stadtgeschichte auf Grund der Ausgrabungen 1937/38*, Zürich 1948.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Fundstelle wurde bei einer Bauüberwachung auf der Flur Le Pommay in der Gemeinde Villeneuve im Broye-Bezirk entdeckt und in den Jahren 2005 und 2006 ausgegraben. Zirka 200 m oberhalb wird der Standort einer römerzeitlichen *villa rustica* vermutet, deren Hauptnutzung gemäss des bislang gesicherten Fundmaterials im Zeitraum zwischen der Mitte des 2. und dem Anfang des 3. Jahrhunderts n.Chr. lag.

Bei den Ausgrabungen wurden zwei parallel zueinander angelegte, senkrecht zur Hangrichtung verlaufende Gräben dokumentiert. Der Hang aufwärts liegende ältere Graben war, abgesehen von einigen Amphorenscherben vom Typ Dressel 1 aus der obersten Auffüllschicht, weitgehend fundfrei. Der Hang abwärts liegende Graben enthielt dagegen umfangreiches Fundmaterial, das sich aus annähernd 700 Keramikfragmenten, über 150 Metallobjekten und mehr als 3,5 kg verbrannten Tier- und Menschenknochen (letztere von einem adulten, eher weiblichen Individuum) zusammensetzt. Das Depot scheint im Graben einige Zeit offen gelegen zu haben; ein Teil wurde durch die Erosion nach und nach Hang abwärts verlagert.

Bei dem Befund handelt es sich wohl nicht um ein Grab, sondern wahrscheinlicher um ein zu einer nicht erfassten Brandbestattung gehörendes Asche- und Beigabendepot. Zahlreiche Parallelen finden sich im aristokratischen Milieu der keltischen und gallorömischen Welt – genannt seien insbesondere die Bestattungen von Avenches/En Chaplix VD, Goeblingen/Nospelt (L), Fléré-la-Rivière (F) und Antran (F). Offenbar wurde bei den Ausgrabungen von Villeneuve/Le Pommay ein Funeralbezirk angeschnitten, dessen Ausdehnung und Grösse noch abzuklären bleibt.

Die Importkeramik setzt sich aus mehreren italischen Terra-Sigillata-Gefässen, einem Aco-Becher aus dem Lyonnais, ihrer Herkunft nach nicht genauer bestimmbaren Platten mit rotem Innenüberzug und Amphoren der Typen Dressel 1 aus Italien und Pascual 1 aus Spanien zusammen. Auch lokale Warenarten sind vorhanden (Töpfe, Kochtöpfe usw.).

Zu den bemerkenswerten Funden aus Metall gehören eine Fibel vom Typ Alesia sowie mehrere Bronzebleche mit Durchbruchverzierung.

In seiner Zusammensetzung spricht das Fundmaterial dafür, dass der Eintrag in das Depot in den Jahren 30-20 v.Chr. begann – also beinahe eine Generation vor der Eingliederung Helvetiens in das Römische Reich. Mit Villeneuve/Le Pommay liegen nun erstmals für unsere Region Daten aus einer Zeit vor, die den Anfang der römischen Okkupation markiert.